



P 07

P 16

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 06 Mai 2021 / N° 1103

Prix : 20 DA

Lutte antiterroriste,
criminalité, narcotrafic,
contrebande...

**L'armée
dresse
son bilan
hebdomadaire**



Après le rejet de la candidature de Baadji

**Le SG de l'ONM
critique le FLN**

Les réactions suite au rejet de la candidature de secrétaire général du parti FLN, d'Abou El Fadl Baadji, aux prochaines élections législatives du 13 juin, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), se poursuivent.

Cette fois-ci, c'est le secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des municipalités (ONM), Mohamed Omar Benbadji, qui s'est exprimé sur cette affaire qui a provoqué des tensions au sein du parti...

Emergence du discours anti-médias

**Le Conseil national des
droits de l'Homme**

Pour accompagner les exportateurs

**Bientôt des banques
algériennes à l'étranger**

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé, mardi à Nîmes, l'ouverture « dans les prochaines semaines » de succursales de banques algériennes, dans des pays africains et européens.



Pour diversifier l'économie nationale

**L'exploitation du Tourisme
dans ses multiples facettes
est recommandée**

Pour diversifier l'économie du pays, le gouvernement compte sur le secteur du Tourisme. Il ne doit pas se limiter au tourisme balnéaire. Il compte exploiter l'artisanat, le tourisme de montagne et culturel pour diversifier l'offre.

LE NIET DU MINISTRE DES FINANCES

**OUVERTURE DES BUREAUX
DE CHANGE PRIVÉS**



LIRE LA PAGE 4

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a, à nouveau, balayé d'un revers de la main l'hypothèse de voir des bureaux de change privés s'ouvrir dans les mois à venir. C'est un sujet qui revient comme une prière, à l'heure où le marché informel des devises ne cesse de prendre des proportions pour le moins inquiétantes.

Culture populaire

**DES SOIRÉES RAMADANESQUES
ANIMÉES DANS PLUSIEURS WILAYAS**

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Jeudi 06 Mai 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:30	19:31	21:00

Horaires de prière à Alger du Vendredi 07 Mai 2021

Fajr	Chourouk
04:25	06:00

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

VARIANT INDIEN : Son entrée en Algérie surprend les spécialistes

est arrivé. Le variant indien de la Covid-19 soulève des interrogations quant à son entrée en Algérie. Il laisse perplexe les professionnels de la santé qui prônent l'application stricte des mesures sanitaires, face à l'insouciance de la population et au laxisme des autorités publiques. Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Le variant indien de la Covid-19 surgit en Algérie. Six cas ont été récemment identifiés dans la wilaya de Tipasa à l'ouest de la capitale. Selon l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), la souche détectée dans notre pays est différente de celle répandue en Inde. «Elle est du sous-type 2 qui comporte des différences par rapport au mutant hybride actuellement endémique en Inde», précise-t-on dans un communiqué. Ce variant, poursuit-on, est classé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme «variant à suivre», après les variants dits «préoccupants», à savoir les variants britannique, sud-africain et brésilien. Faut-il s'inquiéter de l'apparition du variant indien en Algérie ? Aura-t-il un impact sur la situation épidémiologique du pays ? Pourra-t-il franchir le rempart du vaccin anti-Covid-19 utilisé actuellement ? Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le Dr Fawzi Derrar, assure que le foyer détecté a été «cerné», pour empêcher la propagation du virus. Intervenant, hier, sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, il a affirmé que «tous les vaccins actuellement utilisés contre la Covid-19 restent résistants et efficaces pour protéger contre toutes les nouvelles souches du virus apparues».

PLUSIEURS MORTS ET D'IMPORTANTES DÉGÂTS MATÉRIELS
Nuit de cauchemar à Beni-Slimane

Les pluies diluviennes qui se sont abattues dans la soirée de lundi sur la wilaya de Médéa et de façon plus intense sur la partie Est du Titteri ont été à l'origine de pertes humaines et de gros dégâts matériels notamment dans la commune de Beni-Slimane.

Selon un premier bilan, on a d'abord déploré la mort de deux

personnes dont un homme de cinquante ans et une fillette de 13 ans. Cette dernière était une élève interne de l'école des sourds-muets de Beni-Slimane.

Le bilan s'alourdit

Malheureusement, deux autres corps sans vie de deux hommes âgés de 45 et 50 ans au niveau du

village ont été repêchés par les éléments de la Protection civile dans la périphérie de Beni-Slimane après avoir été emportés par les eaux de l'oued Boukraâ dont la crue a complètement inondé la ville de Beni-Slimane et les localités avoisinantes. Les recherches se poursuivent et le bilan demeure provisoire.

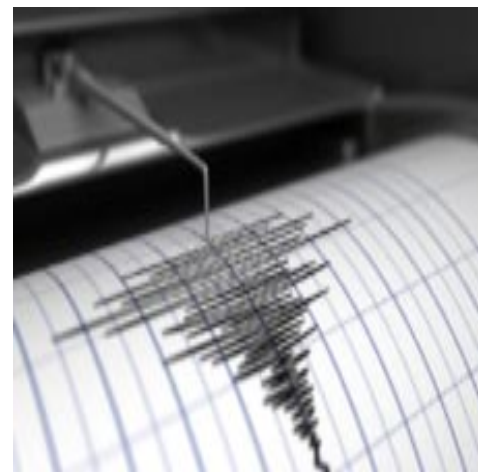
Mahrez félicité par...un parti politique



La prestation de Riyad Mahrez, d'avant-hier face au PSG, inscrivant les deux buts de la victoire de son équipe, Manchester City, a soulevé un déchaînement de réaction des algériens sur la toile, félicitant leur compatriote. Mais dans cette avalanche de réaction, une n'est pas passée inaperçue. Il s'agit de la félicitation adressée par un parti politique au nom de « Le rempart solide » qui a suscité la surprise et des commentaires moqueurs des internautes qui se demandent depuis quand des partis politiques félicitent des joueurs. Le hic est que ce parti ne s'est distingué par aucune activité politique.

Séisme

Secousse tellurique de 3,6 degrés enregistrée à M'sila



Une secousse tellurique de 3,6 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mercredi à 12h49 dans la wilaya de M'sila, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 7 km au sud-est de Zarzour, a précisé la même source..

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

LUTTE ANTITERRORISTE, CRIMINALITÉ, NARCOTRAFIC, CONTREBANDE... L'armée dresse son bilan hebdomadaire

Le ministère de la défense nationale a publié, hier, le bilan des opérations de l'armée nationale populaire, faisant état de plusieurs opérations menées en une semaine par des unités et des détachements de l'ANP dans le cadre de la lutte antiterroriste, la criminalité organisée et l'immigration clandestine. « Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'ANP ont mené, durant la période du 28 avril au 04 mai 2021, plusieurs opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays », a expliqué le ministère avant de détailler le bilan chiffré de ces opérations. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, 3 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Khenchela, tandis que (06) casemates pour terroristes et (02)



bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Médéa et Boumerdès. Concernant lutte contre la criminalité organisée, le ministère de la défense a fait état de l'arrestation de 12 narcotrafiquants ainsi que de la saisie de grandes quantités de kif traité s'élevant à 8 quintaux et 20,5 kilogrammes, que les

bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc. Ces opérations, a expliqué la même source, s'inscrivent « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays ». Elles sont menées à travers les différentes Régions militaires (RM),

par des détachements combinés de l'ANP en coordination avec les différents services de sécurité. A ce titre, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2ème et 3ème RM, 8 narcotrafiquants et saisi deux 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et 8 quintaux et un kilogramme de kif traité, alors que 4 autres narcotrafiquants ont été interceptés et 19,5 kilogrammes de la même substance et 13 865 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres RM. Aussi, les forces de l'armée ont arrêté 199 individus et saisi 27 véhicules, 136 groupes électrogènes, 81 marteaux-piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 268 sacs de mélange d'or brut et de pierres et 27,5 quintaux de den-

rées alimentaires destinées à la contrebande à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet. « 5 individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, 6,6 quintaux de tabacs et 29 604 unités d'articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Béchar, Constantine, Sétif, Oum El Bouaghi, Tébessa et Oran », a ajouté la même source, précisant que les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 28000 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Adrar et Tindouf. Dans un autre contexte, les Garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 13 individus qui étaient à bord d'une embarcation de construction artisanale à Annaba, alors que 125 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Ouargla, Djanet et In Amenas.

Fateh H.

APRÈS LE REJET DE LA CANDIDATURE DE BAADJI Le SG de l'ONM critique le FLN



Les réactions suite au rejet du dossier de candidature du secrétaire général du parti FLN, d'Abou El Fadl Baadji, aux prochaines élections législatives du 12 juin, par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), se poursuivent. Cette fois-ci, c'est le secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Mohand Ouamar Benlhadj, qui s'est exprimé sur cette affaire qui a provoqué des remous au sein du parti. Il a qualifié ce rejet de « honte », affirmant qu'avec cette histoire, le parti FLN a atteint le stade de la décadence, tout en déplorant son évolution depuis l'indépendance du parti. Mohand Ouamar Benlhadj, ancien moudjahid, trouve que la situation dans laquelle se trouve cette formation politique est inacceptable, surtout que deux anciens secrétaires généraux du parti ont été poursuivis en justice, à savoir Djamel Ould Abbes et Mohamed Djemai, pour des affaires de cor-

ruption et un troisième en fuite, allant demander l'exil au Maroc, en l'occurrence Amar Saadani. « C'est une honte », a lancé le secrétaire général de l'ONM, appelant à protéger le parti en le rangeant, expliquant que ce sigle appartient au peuple et à l'histoire du pays. La candidature d'Abou El Fadl Baadji a été pour rappel rejetée pour le motif que le concerné a présenté un dossier incomplet. Il y manquait le document justifiant sa position vis-à-vis du service national. Abou El Fadl a expliqué qu'avant même le rejet de son dossier, il a pris la décision de ne pas le compléter et de se retirer de la course au Parlement. Or, la raison évoquée par l'ANIE est que le dossier était incomplet. « Nous regrettons l'évolution du FLN depuis 1962. Ça dépasse le stade de la décadence, pour ne pas dire plus. La décadence est consommée », a indiqué le SG de l'ONM qui rappelle qu'en 1962, le seul critère pour y adhérer c'était la participation à la

guerre de Libération nationale. Il ajoute que ce parti ne mérite pas son sigle. « C'est ce qui nous a poussés il y a une année à demander le retrait du sigle de ce parti parce que nous avons constaté que ceux qui sont dans les sièges du parti sont des indus occupants. Nous réitérons notre demande, le sigle doit rester propre », dit-il. Le rejet du dossier de Baadji est une raison supplémentaire pour insister sur ce retrait. « Nous sommes arrivés au point où un responsable du FLN se présente aux élections et voit son dossier rejeté. C'est une honte », assène-t-il. « Ce sigle doit être rangé pour l'histoire parce qu'il fait partie de l'histoire et de la mémoire. Avec le multipartisme, c'est terminé, le FLN appartient au peuple. Il faut mettre dans un panthéon où il sera à l'abri des affairistes, des milliardaires et des trabendistes », a-t-il lancé.

Fateh H.

Emergence du discours anti-médias : Le Conseil national des droits de l'Homme préoccupé

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) s'est dit préoccupé par l'émergence d'un discours hostile aux médias. Dans un communiqué, l'institution que préside Bouzid Lezhari a exprimé sa préoccupation face à l'émergence d'un discours anti-médias et la montée du harcèlement des journalistes, appelant l'ensemble des journalistes qui en souffrent à se défendre conformément à leur droit constitutionnel. « Le pluralisme médiatique, le droit à l'information, l'accès à l'information et la capacité d'exprimer des opinions critiques sont des facteurs clés du débat démocratique », a souligné le Conseil, affirmant que les journalistes et les professionnels des médias jouent un rôle majeur dans la défense de ces libertés fondamentales. Le CNDH a également appelé à l'accompagnement des médias qui souffrent financièrement et à œuvrer pour assurer la transparence, notamment vis-à-vis des grandes entreprises d'internet, saluant la poursuite d'hébergement des sites internet nationaux dans le domaine DZ, et le renforcement des capacités des médias et du savoir-faire informationnel qui permet l'approbation, la valorisation et la défense de la presse. Il a noté l'existence d'une « relation étroite entre le droit à la liberté d'expression et l'accès à l'information dans les 17 Objectifs du développement durable (ODD). Dans le même communiqué, le Conseil national des droits de l'Homme a appelé à la mise en place d'un atelier national de suivi de la mise en oeuvre de l'objectif 16 parmi les Objectifs du développement durable (ODD), qui regroupera le ministère de la Communication, des syndicats et des journalistes, ainsi que des universitaires. Le CNDH appelle à la nécessité d'ouvrir un atelier national avec toutes les parties concernées, à savoir le ministère de la Communication, des syndicats et des journalistes et des universitaires pour élaborer des indicateurs nationaux à l'effet de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif no 16 des ODD et la mise en place d'un mécanisme national chargé d'assurer l'opération de révision et d'interpellation concernant cet objectif. L'objectif 16 des ODD prévoit la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Concernant les prochaines élections, le Conseil a estimé que le parachèvement du socle démocratique nécessite la disponibilité d'informations transparentes et fiables à même de contribuer à la sélection de représentants compétents lors des prochaines élections, loin de la manipulation de l'opinion publique, l'attisement de la haine et de la violence.

R. N.

POUR DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE NATIONALE

L'exploitation du Tourisme dans ses multiples facettes est recommandée

Pour diversifier l'économie du pays, le gouvernement compte sur le secteur du Tourisme. Et cela ne doit pas se limiter au tourisme balnéaire. Il compte exploiter l'artisanat, le tourisme de montagne et culturel pour diversifier l'offre.

Ainsi, le ministre du Tourisme, Mohamed Ali Boughazi a indiqué que « Le secteur du tourisme œuvrera avec tous les partenaires et d'autres secteurs pour l'intégration de la femme dans l'économie à travers le renforcement des capacités à même de lui permettre de participer aux activités économiques, y contribuer et faciliter son accès aux ressources et aux perspectives économiques, notamment en ce qui concerne les capacités de production et les informations sur le marché et les services financiers ». Le ministre, qui s'exprimait lors d'une rencontre portant sur le travail familial, a estimé que la femme rurale et celle au foyer « contribuent aux efforts visant à opérer les changements socioéconomiques et environnementaux nécessaires à la consécration du développement durable ». Il a également insisté sur la nécessité de donner la chance à tout un chacun d'intégrer le



marché du travail et de promouvoir l'auto-entrepreneuriat par le renforcement des capacités, la formation et l'accompagnement des catégories concernées en vue de répondre efficacement aux besoins des acteurs du travail familial. Pour ce faire, il importe de mettre en place une stratégie visant à organiser et à développer le travail familial, et ce, à travers une "approche scientifique", a-t-il ajouté. De son côté, la ministre de la Culture, Malika Bendouda, a plaidé pour que «le slogan exploitation économique du patrimoine culturel en Algérie doit être concrétisé par la revitalisation des sites patrimoniaux à travers le pays pour la promotion du tourisme domestique ».

Pour cela, le ministre du Tourisme avait déjà indiqué que « la promotion du tourisme national domestique est tributaire d'une exploitation optimale des potentialités locales », soulignant « la possibilité d'exploiter les régions rurales à travers l'aménagement de circuits touristiques pour la promotion du Tourisme interne dans une première étape, avant de cibler les étrangers et la communauté nationale établie à l'étranger ». Il a qualifié que l'artisanat de « legs culturel et historique représentant l'image de l'Algérie à l'étranger », et a assuré que « toutes les facilités étaient accordées aux professionnels du secteur ». « Longtemps envisagé sous le seul angle de sa valeur culturelle, le patrimoine apparaît actuellement comme une ressource qu'il convient de valoriser dans une perspective de développement économique et social du territoire », a affirmé pour sa part, Nabila Gouleziane, directrice de la Culture de Tizi-Ouzou. « Sous ses diverses formes, le patrimoine a nécessairement une dimension collective, et sa conservation relève de l'intérêt général. Il doit même être réintégré au cœur des projets de développement », a-t-elle encore indi-

Saïd Sadia

La CIPA prête à financer la formation des chercheurs et étudiants du CDER

La Confédération des Industriels et des Producteurs Algériens (CIPA) a annoncé dans un communiqué sa disponibilité de doter le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) de centres de recherche et de laboratoires de certification, ainsi qu'à prendre en charge le financement de la formation des chercheurs et étudiants du centre. Cet engagement a été exprimé par la CIPA lors d'une rencontre organisée lundi au niveau de son siège et présidée par son président, Abdelwahab Ziani, en présence du directeur de la division hydrogène renouvelable au CDER, le Dr M'Raoui Abdelhamid, et du président de la Fédération de la transition énergétique et des énergies renouvelables de la CIPA, Belkacem Haouche, a précisé la même source. Lors de cette ren-

contre, la CIPA a tenu à exprimer sa volonté de doter le CDER de centres de recherche et laboratoires de certification, le qualifiant d'"un maillon essentiel dans la chaîne des valeurs de l'industrie solaire". Elle a promis aussi de prendre en charge des opérations de financement de la formation et de mise à jour pour les chercheurs ainsi que celle des étudiants de ce Centre de recherche placé sous tutelle de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRST) relevant du secteur de l'Enseignement et de la recherche scientifique. Considérant cette rencontre comme le "prélude" à un partenariat envisagé, la Confédération a noté que les discussions entre les deux parties ont porté notamment sur les voies, moyens et solutions pouvant

conduire à une coopération.

A cet effet, la CIPA a exprimé sa disponibilité et son engagement à accompagner les pouvoirs publics pour réussir la mutation énergétique fixée à 2030, "année décisive pour le recours à l'hydrogène vert comme nouveau vecteur du tout nouveau modèle énergétique international". Elle s'est dite, en outre, prête à se joindre aux efforts nationaux portés sur la concrétisation, par les énergies renouvelables, de la transition énergétique. "Cette rencontre sera le tremplin vers de nouvelles actions que les deux parties s'emploieront à concrétiser ensemble pour œuvrer à l'aboutissement de la transition énergétique nationale", a noté la CIPA précisant que des "rencontres plus techniques sont prévues dans les prochains jours".

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Discussions algéro-libyennes au plus haut niveau

La visite du Pdg de la société libyenne du pétrole en Algérie a donné l'occasion aux dirigeants des deux pays d'échanger sur la manière de coopérer dans ce domaine stratégique.

Ainsi, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu mardi à Alger, le PDG de la Société nationale pétrolière de la Libye (NOC), Mustafa Abdulla Sanalla, a indiqué un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de son département ministériel, les deux parties ont souligné "l'excellence des relations de coopération entre la Sonatrach et la compagnie libyenne NOC", a précisé la même source.

M.Arkab a renouvelé également, lors cette rencontre, "l'engagement total du

secteur pour renforcer et développer cette relation", a souligné le communiqué.

De son côté, le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar a reçu le CEO de la compagnie pétrolière nationale libyenne (National Oil Corporation Libye), Mustafa Abdulla Sanalla, avec lequel il a évoqué la question de la reprise des activités de Sonatrach en Libye. « Le Président directeur général de Sonatrach, Monsieur Toufik Hakkar a reçu, ce jour, au siège de la Société, une délégation de la National Oil Corporation (NOC Libye) conduite par Monsieur Mustafa Abdulla Sanalla, CEO de ladite compagnie », a précisé un communiqué de Sonatrach.

Lors de cette rencontre, la question de la reprise des activités de Sonatrach en Libye a également été évoquée, a fait

savoir le communiqué, tout en rappelant que le groupe Sonatrach opère déjà en Libye (Bassin de Ghadames) à travers sa filiale SIPEX sur deux blocs. Plusieurs axes de coopération ont été également passés en revue, notamment les activités d'exploration et de production, les services pétroliers et la formation, a ajouté la même source.

A la fin de la rencontre, le CEO de la NOC Libye a exprimé "sa gratitude pour la qualité des travaux réalisés par Sonatrach en Libye couronnés par un ensemble de découvertes".

Les deux parties se sont "félicitées également de la qualité des relations de partenariat entre les deux sociétés et ont appelé à leur renforcement et à l'élargissement des domaines de coopération", a-t-on souligné de même source.

SALON ERA D'ORAN

Une cinquantaine d'exposants prévus à la 11ème édition



Une cinquantaine d'exposants prendront part à la 11ème édition du Salon international des énergies renouvelables, énergies propres et du développement durable (ERA 2021), prévu du 24 au 26 mai prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO), a annoncé hier de l'organisateur. Organisée par l'agence « Myriade Communication », cette 11ème édition de l'ERA, "était initialement programmée au mois d'octobre dernier et reportée en raison de l'épidémie de la Covid-19. Elle se déroulera dans le respect le plus strict de l'ensemble des mesures sanitaires décidées par les pouvoirs publics", soulignent les organisateurs dans un communiqué. Cette édition sera typiquement algérienne dans la mesure où la présence d'entreprises internationales est impossible, vu le contexte actuel caractérisé par la pandémie de la Covid19, note-t-on. Depuis sa première édition tenue à Tamanrasset, en octobre 2010, le salon réunit les opérateurs nationaux et internationaux dans le domaine des énergies renouvelables et du développement durable, mettant en lumière, réalisations et projets, offrant l'espace idoine pour nouer des contacts utiles.

Les jeunes entrepreneurs ainsi que les académiciens y trouveront également l'opportunité pour faire connaître leurs activités ainsi que leurs travaux. Cet événement a pour objectif essentiel "de créer les meilleures conditions pour faciliter les échanges, les connaissances et les rencontres entre les professionnels du secteur", a-t-on fait savoir.

Il se veut catalyseur d'une démarche entrepreneuriale nationale orientée vers l'émergence d'un tissu industriel local dans le créneau des énergies renouvelables, créateur d'emplois et générateur de revenus, ajoute-t-on de même source. Ce salon se tient, dans un contexte qui accorde une place centrale à la transition énergétique, avec un intérêt grandissant pour le développement des énergies renouvelables. Celles-ci font partie, avec la sécurité alimentaire et sanitaire, et l'économie numérique, du triptyque qui structure le développement du pays, engagé dans une politique de renouveau, dans le cadre du modèle économique défini par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Outre la problématique de l'énergie, ERA 2021 sera également ouvert aux divers domaines en rapport avec le développement durable, comme la gestion des déchets dans son volet valorisation, notamment énergétique, l'habitat bioclimatique et les technologies vertes entre autres.

Plusieurs acteurs majeurs dans le domaine des énergies renouvelables seront présents lors de cette édition, à l'instar des groupes Sonelgaz,

Sonatrach, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le Groupe industriel des Ciments d'Algérie (Gica), ainsi que des entreprises privées impliquées dans le domaine.

Un riche programme de communications a été concocté, pour l'occasion, autour de questions aussi importantes que l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie, la place des start-ups dans la transition énergétique, la bancabilité des projets d'énergie renouvelable ou encore les appels d'offres en tant qu'éléments essentiels dans l'attractivité de ces projets.

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE PRIVÉS

Le nîet du ministre des Finances

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, à nouveau, balayé d'un revers de la main l'hypothèse de voir des bureaux de change privés s'ouvrir dans les mois à venir. C'est un sujet qui revient comme une prière, à l'heure où le marché informel des devises ne cesse de prendre des proportions pour le moins inquiétantes. De l'avis du ministre des Finances, qui répondait à une question en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Blida, ce type de bureaux « sont disponibles au niveau des pays comptant un grand nombre de touristes vu que ces établissements sont destinés à couvrir leurs besoins et non pas pour les citoyens résidents ». Une manière à lui de taire définitivement le débat sur l'ouverture de bureaux de change privés, en réponse à la prolifération des lieux de change parallèle. Pourtant, début 2020, la Banque d'Algérie avait, rappelons-le, publié un règlement autorisant les intermédiaires parmi les banques et les établissements financiers à effectuer des opérations de change avec des banques non résidentes, ou réaliser des opérations de trésorerie en devises fortes entre eux, pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients. En effet, le règle-



ment n° 20-04 publié l'année dernière au Journal Officiel n° 16 explique que les intermédiaires accrédités sont autorisés à utiliser leur propre trésorerie en devises, tout en respectant les règles de gestion que celles déterminant la trésorerie en dinar, ainsi ils peuvent accorder des prêts en devises à leur clientèle et collecter leurs dépôts. Ledit règlement souligne également que la banque centrale met à disposition des agents agréés des ressources en devises

destinées à couvrir les engagements envers l'extérieur, acquis pour leur propre compte ou celui de leurs clients. Ces ressources assurent la liquidité du marché des changes. Le règlement de la Banque d'Algérie, daté d'avril 2020, précise également que les cours de change et les taux d'intérêt appliqués aux opérations de change et aux opérations de trésorerie sont librement négociées par les agents de change. Cependant, si l'intermédiaire agréé conclut

une opération où la Banque d'Algérie représente la contrepartie, le cours facturé au client ne doit absolument pas dépasser le cours moyen payé par l'intervenant accrédité lors de l'achat de chaque devise, soit (1%). Ce règlement avait en quelque sorte jeté les jalons d'une réglementation qui devait régir le marché des changes, lequel opère jusqu'ici dans l'informel et à l'ombre d'une loi qui punit ce genre de transactions informelles. Le règlement de la Banque d'Algérie devait aussi aider à réduire l'écart entre les deux marchés jusqu'à extinction des opérations s'effectuant dans l'informel. C'était en tout cas les objectifs essentiels recherchés à travers la publication du règlement n° 20-04 de la banque centrale. Sauf que depuis sa publication au journal officiel, les intermédiaires parmi les banques et les établissements financiers non-bancaires ne se bousculaient pas au portillon de la banque centrale pour les besoins d'agréments. Le manque d'attractivité du marché des changes réglementé serait lié à la faiblesse des marges bénéficiaires qui y seront appliqués aux intermédiaires, alors que le marché informel des devises intéresse des cambistes non-commerçants motivés par les

profits importants générés par les transactions, dont les marges sont fixées comme bon leur semble. Sur le marché informel, plus globalement, le ministre des Finances a invité, à la même occasion, les opérateurs en possession de grandes sommes d'argent, à les « déposer au niveau des banques ». Il a signalé que ces fonds seront destinés au « financement de projets économiques qui permettront une relance effective de l'économie nationale et de rétablir la valeur de la monnaie nationale », car « la valeur de la monnaie d'un pays est tributaire de la force de son économie, et la préservation de cette valeur est un défi national à relever, avec les efforts concertés de tous les opérateurs économiques ». En tout cas, le ministre des Finances a depuis toujours considéré que la valeur de la monnaie nationale reflète l'état de santé de l'économie et que « la relance, sous peu, des grands chantiers économiques permettra au dinar de retrouver toute sa vigueur dans les mois à venir ». C'est ce qu'a laissé entendre à plusieurs reprises lorsqu'il était question de commenter la dégringolade de la valeur du dinar sur le marché officiel.

Yani. T.

ALGÉRIE-GRÈCE

La coopération bilatérale dans la micro-éolienne évoquée

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a reçu l'ambassadrice de Grèce en Algérie, Nike Ekaterini Koutrakou, avec laquelle il a évoqué la mise en place d'une coopération bilatérale dans le domaine de la micro-éolienne.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée lundi au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue l'état des relations algéro-grecques et les perspectives de leur renforcement dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a précisé la même source.

A cette occasion, M. Chitour a exprimé sa volonté d'asseoir une coopération bilatérale avec la Grèce dans la micro éolienne, "une filière où ce pays est considéré comme pionnier et comme l'un des exemples d'utilisation de ce qu'on appelle également l'éolienne douce".

Lors de cette rencontre, le ministre a réitéré l'objectif de l'Algérie "de s'affranchir, de manière graduelle, de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la mise en place d'un modèle



énergétique à l'horizon 2030", expliquant que ce modèle "sera axée sur l'économie et l'efficacité énergétique ainsi que sur l'exploitation du potentiel renouvelable".

Le ministre a présenté, en outre, les grandes lignes de la stratégie de son département, avec le soutien de l'Etat et du gouvernement, pour la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables en Algérie, a ajouté la même source.

Il s'est dit, également, persuadé que l'un des domaines à investir rapidement est celui de la formation à travers l'appui à la recherche à l'Institut de la Transition énergétique et des énergies renouvelables (ITEER), le

partage du savoir-faire, et des capacités de conception et d'exploitation dans le domaine de la géothermie.

De son côté, l'ambassadrice de Grèce a exprimé "la disposition de son pays à développer avec l'Algérie une coopération et un partenariat dans les différentes filières et disciplines du renouvelable et en particulier celles où la Grèce dispose d'un avantage d'expérience et d'expertise".

La diplomate grecque s'est dite, également, convaincue que la coopération algéro-grecque va se développer davantage et gagner en force dans les domaines de l'énergie durable, notamment l'appui à la formation, d'autant que la Grèce dispose d'un centre de classe mondiale dans la recherche pour les énergies renouvelables, a noté le communiqué.

A l'issue de la rencontre, les deux parties ont convenu de "mettre en place des points focaux dans les meilleurs délais et d'identifier par visioconférence -crise sanitaire oblige- les axes de coopération dans les domaines des énergies renouvelables et du développement durable", a-t-on souligné de même source.

POUR ACCOMPAGNER LES EXPORTATEURS

Bientôt des banques algériennes à l'étranger

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a annoncé, mardi à Blida, l'ouverture « dans les prochaines semaines » de succursales de banques algériennes, dans des pays africains et européens. « Des succursales des banques nationales seront ouvertes dans les prochaines semaines, au niveau d'un nombre de pays africains et euro-

péens », a indiqué le ministre, dans une déclaration à la presse, en marge du lancement de la commercialisation des prestations de la finance islamique, à la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), observant que « le taux d'avancement des préparatifs de ce projet est de près de 90% ». Il a ajouté que cette mesure vient en réponse aux doléances d'ope-

rateurs économiques, relatives à l'ouverture de succursales bancaires à l'étranger, afin de faciliter leurs transactions, a-t-il souligné, relevant que la concrétisation de ce projet a été retardée « en raison de la pandémie du coronavirus, qui a impacté les différentes transactions et activités économiques à l'échelle mondiale ».

FORUM AFRICAÏN D'INVESTISSEMENT ET D'AFFAIRES

La 6ème édition se tiendra les 24 et 25 mai à Alger

La septième édition du Forum Africain d'Investissements et d'Affaires se tiendra les 24 et 25 mai prochains à l'hôtel Sheraton d'Alger, avons-nous appris, hier, de sources patronales. Cette manifestation économique de grande ampleur se déroulera sous le thème du « Made in Africa » et devrait réunir des centaines de responsables, d'entreprises, d'institutions et d'experts. Selon nos sources, environ 600 chefs d'entreprises de différents horizons marqueront leur présence à cette grande manifestation économique, qui, en plus des hommes d'affaires, verra la participation de dizaines d'experts et de chercheurs, de responsables d'institutions et d'organismes régionaux et internationaux qui devraient ; ces derniers interviendront dans plusieurs conférences et tables rondes portant sur l'investissement en Afrique, le commerce interafricain, le made in Africa...etc. Ce forum est destiné au développement du potentiel économique africain et de contribuer ainsi à la mise en œuvre des décisions et du plan d'action de l'Union Africaine pour l'intensification du commerce intra-africain et sa stimulation. La concrétisation de la zone africaine de libre échange est également inscrite au crayon-feutre au menu des échanges entre responsables politiques, chefs d'entreprises et responsables d'organismes et d'institutions multilatérales. Bien évidemment, il sera question également de débattre de la situation sanitaire mondiale et ses conséquences sur les économies africaine, dont l'élément le plus visible est le déclin du PIB africain et la baisse conséquente des Investissements directs étrangers. En 2020, la valeur des IDE a chuté de manière vertigineuse en raison essentiellement des restrictions adoptées à l'échelle mondiale destinées à lutter contre la propagation du Covid-19. Dans son dernier rapport publié au mois de janvier dernier, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a indiqué que les investissements directs étrangers (IDE) à destination de l'Afrique ont reculé de 18% en 2020 par rapport à 2019. En tout cas, « le Rendez-vous d'Alger » du 24 et 25 mai prochain se veut une opportunité pour tous les entrepreneurs, hommes d'affaires et opérateurs africains désireux faire partie de la revitalisation de l'économie africaine et en définitive de la renaissance du continent.

Yani. T.

INTEMPÉRIES

Dégâts considérables à Tiaret et Naâma



La grêle et les fortes pluies orageuses enregistrées dans la daïra de Ain Dheb (wilaya de Tiaret) ont causé des dégâts considérables notamment aux récoltes, a-t-on appris mercredi du chef de daïra, Mohamed Abdelwareth.

Les communes d'Ain Dheb et de Chenhaima ont enregistré hier en fin d'après-midi la chute de grêle en quantités considérables accompagnée de fortes pluies provoquant la crue de oued Melidi dans le centre d'Ain Dheb et d'un autre oued à l'entrée de la ville, ainsi qu'un blocage des réseaux d'assainissement et de cours d'eau.

Les eaux ont également provoqué des inondations dans certaines parties de la commune d'Ain Dheb et des dégâts aux toitures de vieilles maisons en tuiles, a-t-on indiqué. Des arbres ont été arrachés et des vitres de véhicules brisées par la grêle, en plus de gros dommages aux récoltes dans les deux communes.

Le chef de daïra d'Ain Dheb a fait savoir qu'un Comité de suivi des intempéries de la daïra composé des différents services concernés est intervenu immédiatement pour l'ouverture

des cours d'eau et a lancé mercredi l'opération de recensement des dégâts. Pour sa part, le directeur par intérim des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Tiaret, Mehdi Kouadria a indiqué qu'un nombre considérable d'agriculteurs ont vu leurs récoltes endommagées à cause de la grêle et des fortes pluies. Ces pertes seront comptabilisées avec précision et les résultats seront annoncés ultérieurement.

Le chargé d'information auprès des services de la Protection civile a quant à lui fait état de deux incidents survenus suite aux fortes pluies à Ain Dheb, dont un accident de la circulation sur la route nationale (RN 23) sans faire de victimes et des infiltrations d'eaux dans une habitation.

A Naama, les éléments de la Protection civile ont effectué, dans la nuit du mardi à mercredi, plusieurs interventions pour ouvrir des routes inondées par les eaux pluviales et évacuer les eaux infiltrées dans des habitations suite aux fortes averses orageuses enregistrées et le débordement de certains oueds, a-t-on appris de ce corps constitué.

Les services de la protection civile qui

n'ont enregistré aucun dégât humain ou matériel suite à ces intempéries, sont intervenus pour sauver une personne à l'intérieur de son véhicule, cerné par l'eau de l'oued Tirkount, à 10 km au nord d'Aïn Sefra. Les mêmes éléments ont également effectué des contrôles de l'état des routes pour faciliter la circulation à travers des points inondés par les eaux des oueds de Remtha, Redjimet, Mechirat Gueti, au niveau de la RN 47, à Assla, au niveau de l'oued Laardid à Ain Benkheilil où les crues ont bloqué la circulation entre le village de Sidi Moussa et Thenia Chiyakha, menant vers la commune de Sfisifa, ajoute-t-on de même source.

Au niveau de la commune de Djenine Bourezk, les services de la protection civile ont enregistré une difficulté de circulation au niveau du chemin vicinal menant vers Belghrad de Sfisifa en raison des crues de l'oued Founassa, sans relever de dégâts.

Trois autres interventions ont permis d'évacuer les eaux pluviales qui ont inondé des cités et des rues de la commune de Naâma.

CULTURE POPULAIRE

Des soirées ramadanesques animées dans plusieurs wilayas



Pour égayer les soirées ramadanesques, chaque wilaya du pays a trouvé sa propre recette. Animations musicales, cérémonies religieuses ou autres, chacun trouve son compte.

Ainsi, à Naâma, une caravane artistique des clowns sillonne les zones d'ombre de la wilaya où elle rencontre, en ce mois de ramadhan, un certain engouement auprès des enfants, venus apprécier des spectacles proposés.

Cette caravane assure dans les zones éloignées des spectacles de clowns, de tours de magie, des contes en plus des concours culturels, des discussions de sensibilisation ainsi que des espaces dédiés au dessin et aux jeux traditionnels, comme l'a précisé le chef du service des activités culturelles Kada Guebiz.

Cette caravane, animée par des associations et des troupes théâtrales dont les associations "Sables d'or" d'arts et culture, "Noudjoum Ifriquia", "Tadj El Madina" et "Alwan" et autres, poursuit sa tournée, entamée la première semaine de ce mois sacré pour sillonner des centres d'habitation éloignés. L'initiative prendra fin mardi prochain, avant la célébration de l'Aïd El Fitr.

A Bouira, un concours du meilleur jeune "mounchid" a été lancé, mardi soir, à la maison de la culture Ali Zaâmour du chef-lieu de la wilaya avec la participation de sept candidats, a indiqué la directrice de la culture, Salima Gaoua.

Cette manifestation culturelle et religieuse, organisée dans le cadre du programme d'animation des veillées du mois de Ramadhan, s'étalera jusqu'au 6 mai. Une jeune fille et cinq garçons participent à ce concours qui se déroule à la maison de la culture Ali Zaâmour, a précisé Mme Gaoua à l'APS. La troupe El Inchat de Haizer (Est de Bouira) et celle "El Adjal Assaïda" venue de la wilaya de Ghardaïa, seront aussi présentes à la clôture de cet événement, a fait savoir la même responsable. La première soirée de ce concours a connu la présence d'un public nombreux, dont plusieurs familles bouiries en quête de détente. Depuis le début du Ramadhan à Bouira, la maison de la culture Ali Zaâmour a abrité plusieurs activités culturelles notamment un festival du théâtre amateur, qui a connu un franc succès et dont les prix des meilleurs spectacles seront décernés à l'occasion de la nuit du Destin (Leilat El Kadr).

A Oran, Des soirées musicales virtuelles, organisées par l'Association culturelle des arts modernes d'Oran, sont diffusées en direct sur le net depuis undi dernier, dans le cadre de l'animation des soirées de Ramadhan, a-t-on appris du président de cette association. Souag Mokhtar, artiste, auteur et compositeur a indiqué, à l'APS, que sept soirées virtuelles en direct sont programmées à compter de lundi prochain, ajoutant que le programme prévoit des chansons raï et oranaïses, ainsi que de la musique pour les jeunes.

Le même responsable, qui a précisé que ces soirées sont virtuelles en raison des mesures de prévention contre le covid-19, a souligné que "ces soirées ont un double objectif, le premier est d'apporter notre contribution dans l'animation des soirées de ce mois sacré de Ramadhan et le second est de faire travailler les artistes, sévèrement touchés par la pandémie, et qui depuis des mois sont sans travail à cause de l'arrêt des activités culturelles en public".

Saïd Sadia

KHENCHELA

Lancement de 9 projets au profit des zones d'ombre

Les travaux de réalisation de neuf (9) projets de développement local ont été récemment lancés au profit des habitants des zones d'ombre de la commune d'Ouled Rechache (Khenchela), apprend-on mercredi du secrétaire général (SG) de la wilaya, Hadj Faresi.

Les zones d'ombre de cette collectivité locale ont ainsi bénéficié durant l'exercice en cours de neuf (9) opérations de développement local pour lesquelles un investissement public de plus de 119 millions de dinars a été mobilisé dans le cadre du Fond de garantie et de solidarité des collectivités locales, a précisé à l'APS, M. Faresi.

Les projets sont destinés au développement du secteur des ressources en eau dans les villages et localités de la commune d'Ouled Rechache, à travers la réalisation de nouveaux fo-



rages et la réhabilitation d'anciens puits en sus de l'extension du réseau d'assainissement, a ajouté la même source.

Les zones d'ombre ayant bénéficié

de projets de développement dans cette commune sont Kaf Etterab, Ouled Mohamed, Laguetatcha, Ouled Boutarfa, Ouled Yazid, Ain Etterab, Ras Elmaa et Tadinaret, a fait savoir M. Faresi.

Il a également révélé que l'ensemble de ces projets devraient être réceptionnés "avant fin 2021", soulignant que le délai de réalisation de ces opérations a été fixé entre 3 et 8 mois.

Inscrits dans le cadre de la promotion des zones d'ombre de cette collectivité locale, ces projets de développement devraient permettre de raccorder près de 1700 habitants au réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) et contribuer à éradiquer les maladies à transmission hydriques (MTH), outre l'amélioration du cadre de vie d'une population de plus de 1200 âmes, a affirmé la même source.

Coca algérienne pizza couverte feuilletée

Voici une délicieuse coca algérienne, une recette ramadan du cru 2019, une pizza couverte préparée à ma façon garnie d’une savoureuse chakchouka oignons, poivrons et tomates avec et sa particularité : préparée avec des feuilles de Roti Prata qui lui garantira tout son feuilleté.

Voici les ingrédients pour un grand moule de 35 cm

- 600 gr de farine blanche
- 6 gr de sel
- 1 œuf
- 4 cuillères à soupe de beurre
- 300 ml d’eau tiède

Pour la garniture

- 3 oignons
- 2 petits poivrons rouges
- 1 piment vert

- 200 gr de tomates concassées
- 1 cuillère à soupe de concentré de tomate
- 1 cuillère à soupe de pâte d’ail
- Sel
- Feta, coriandre fraîche (idée de préparation pour une autre coca)
- 1 jaune d’oeuf battu mélangé à quelques gouttes de vinaigre
- Graines de sésame et nigelle (sanoj)

Notes

La pâte d’ail est préparée avec : ail, paprika, gingembre, sel, piment, tomates) que vous pourrez remplacé par l’ajout de 2 gousses d’ail et paprika à votre préparation. Comment faire la coca algérienne, étapes et préparation

1- La pâte

- Tamisez la farine et dans le bol du pétrin.
- Ajoutez le sel, le beurre fondu et l’oeuf entier.
- Positionnez l’outil feuille pour rassembler puis placez le crochet et pétrir pendant 15 bonnes minutes que la pâte s’assouplisse et devienne lisse et homogène.
- L’eau sera rajoutée progressivement jusqu’à obtenir une pâte molle (comme celle des mse-mens).
- Huilez légèrement vos mains et avec le pouce et l’index serrez la pâte pour dégager une boule de 70 gr environ.
- Huilez chacune des boulettes et posez sur un plat également huilé.
- Couvrir d’un film plastique et laissez reposer 2 heures.

2- La garniture

- Dans un faitout ou grande marmite, faire revenir dans un filet d’olive, les oignons émincés en rondelles avec les poivrons et le piment vert.
- Couvrir et lorsque les oignons sont translucides, ajoutez la tomate concassée, la pâte d’ail et la tomate concentré.
- Salez et laissez cuire jusqu’à réduction de la tomate.
- Laisser refroidir la farce avant de l’utiliser.

3- Façonnage

- Graisser un moule rond de 35-37 cm environ.
- Huilez le plan de travail et aplatis une première boule de pâte et l’étirer délicatement jusqu’à voir par transparence le plan de travail.
- La soulever et la placer dans le moule. Asperger alors de beurre

- clarifié et continuer jusqu’à la 6e boule.
- Recouvrir de farce toute la surface et refaire l’étape d’étaler les 7 autres feuilles suivantes en les étirant et les superposant les unes aux autres sans oublier de les asperger de beurre clarifié.
- Découper le surplus des bords et badigeonner d’un jaune d’oeuf battu mélangé à quelques gouttes de vinaigre (pour l’odeur).
- Parsemer de graines de sésames et nigelles puis enfourner la coca dans un four préchauffé à 180°C.
- Cuire la pizza pendant 20 minutes environ, qu’elle soit bien dorée.
- Retirez du four et déposer sur une grille.
- NB : pour réchauffer la coca algérienne, passez la au four quelques minutes

Chorba tunisienne Tchicha

Cette Chorba tunisienne à la semoule d’orge tchicha est une soupe très populaire chez nos voisins tunisiens au Ramadan. Une belle soupe épaisse à la tomate très savoureuse et bien parfumée.

Temps de préparation : 15 minutes
temps de cuisson : 45 minutes

Quels ingrédients pour Tchicha

- 250 gr de viande (agneau, bœuf et 1 cuisse de poulet)
- 1 oignon émincé
- 2 gousses d’ail écrasées
- Huile
- 2 litres d’eau
- 1 poignée de pois chiches trempés la veille
- 1 branche de céleri
- 2 cuillères à soupe de concentré de tomate
- 1 tomate fraîche pelée et mixée
- un verre à eau de semoule d’orge blanc tchicha
- 1 bouquet de coriandre fraîche ciselée

Les épices : 1/2 cuillère à soupe de :

- Poivre noir
- Carvi (tabel-karouia)
- Piment en poudre
- Curcuma
- 1 cuillère à soupe de sel
- 1/2 cuillère à café de paprika

NB : vous pourrez rajouter un légume au choix, carotte, pomme de terre, courgette et le mixer en fin de cuisson.

Préparation

- Dans une marmite , faire revenir l’oignon émincé très finement dans l’huile avec les morceaux de viande.
- Reconstituer le concentré de tomate dans 2 litres d’eau et l’ajouter à la marmite avec la tomate pelée et mixée. Mélanger bien.
- A la première ébullition, ajouter la moitié du bouquet de coriandre fraîche ciselé (ou le bouquet entier que vous retirerez par la suite), les pois chiches et le légume choisi (entier ou coupé en deux), la branche de céleri (coupée en deux), l’ail écrasée et les épices, sel poivre.
- Fermer la marmite et cuire 30 minutes dès déclenchement de la soupape. La viande doit être bien tendre, de même que les pois chiches.
- Retirer tous les morceaux de viande et émincer les grossièrement à la fourchette et remettre dans la marmite.
- Faire de même pour le légume, écraser le pour le réduire en purée et remettre dans la marmite.
- Verser ensuite les graines d’orges et laisser cuire 15 minutes en remuant de temps en temps car l’orge peut coller dans le fond de la marmite.
- Parsemer du reste de coriandre fraîche ciselée et éteindre le feu.
- Servir cette chorba tchicha bien chaude avec des quartiers de citron.
- Bonne dégustation.

Saha ftorkoum

MOJITO COCKTAIL SANS ALCOOL MENTHE CITRON VERT

Quand il fait chaud rien de mieux qu’une boisson rafraîchissante et désaltérante comme ce virgin mojito saveur au citron ou à la menthe fraîche du jardin. J’ai réuni ces deux saveurs dans un délicieux mojito maison sans rhum blanc bien sûr et au goût pétillant. Y’a pas meilleur que de se rafraîchir avec un délicieux cocktail à siroter paisiblement.

Ingrédients pour 2 cocktails mojito
Temps de préparation : 5 minutes

- 1 citron vert lime
- 1/2 jus de citron jaune
- une dizaine de feuilles de menthe fraîche
- Sucre selon vos goût
- la glace pilée ou glaçons
- Limonade ou eau gazeuse

2eme recette de mojito qu’avec de l’eau

- 1 citron vert
- 1/2 jus de jus de citron jaune ou jus de citron vert
- Une dizaine de feuille de menthe fraîche
- Sucre de canne
- Eau
- la pointe du couteau d’Acide citrique

Préparation de la recette de mojito

- Couper le citron vert en 8 morceaux.
- Presser le citron jaune.
- Diviser ces quantités en deux pour préparer 2 verres de mojito.
- Ajouter 1 cuillère à soupe de sucre dans chaque fond de verre à cocktail

- style tumbler.
- Laver les feuilles de menthe fraîche et ajouter les sur les tranches de citron.
- Mélanger l’ensemble avec une cuillère ou pilon (j’ai utilisé mon bâton en bois pour le miel pratique pour broyer)
- Ajouter alors la glace pilée ou glaçons et enfin remplir chaque grand verre de limonade ou eau gazeuse selon le cas.
- Mélanger le cocktail et servir très frais avec une demi rondelle de citron vert et une paille.

Bonne dégustation Conseils et astuces

- Préparer à l’avance la mixture de sucre, citron et menthe fraîche, les parfums de votre cocktail en seront amplifiés

TAJINE DE POULET CHAMPIGNONS AU BOULGOUR

Voici un tajine de poulet à ma façon toujours cuit en sachet cuisson au four et cette fois accompagné de champignons et de boulgour. Une cuisson en sac est rapide et conserve bien les saveurs du plat. Comme toujours, il suffit de mettre tous les ingrédients en même temps dans le sac, de fermer et passer au four. La viande que vous avez préparée est juteuse avec une chair tendre à souhait. Vous pouvez ensuite une fois le poulet cuit, le passer au grill pour le dorer et le rendre croustillant en surface. Le boulgour est cuit dans l’eau jusqu’à évaporation complète.

Quels ingrédients pour un plat de 3 personnes

- 3 cuisses de poulet ou pilons
- 200 gr de blanc de poulet coupé en gros dés
- 1 oignon moyen
- Une gousse d’ail
- 1 cube de bouillon de volaille jumbo
- Un bouquet de coriandre
- 1/2 cuillère à café de curcuma
- Une demi cuillère à café de gingembre

- 1/2 cuillère à-c. de cannelle
- Piment (facultatif)
- 2 verres d’eau (20 cl)
- 1/2 cuillère à soupe de beurre ou smen
- 1 boîte de champignons de Paris émincés égouttés

Pour le boulgour

- 1 verre de 20 cl de boulgour
- 2 verres d’eau
- Sel
- 1 cuillère à café de concentré de tomate
- 1 cuillère à soupe d’huile d’olive
- Coriandre hachée

Préparation du tajine

- Préparez le poulet la veille : Dans un saladier, mélangez 1 seul verre d’eau avec les épices, l’oignon émincé et l’ail.
- Piquez le poulet et le mettre dans la marinade.
- Faire de même avec les blancs de poulet.
- Couvrir le tout et mettre au frais jusqu’au lendemain.
- Préchauffez le four th. 200°C.
- Avant de mettre dans le sac cuisson,

- ajoutez la moitié de coriandre fraîche ciselée ainsi que le beurre et bien mélanger.
- Ajouter le dernier verre d’eau et les champignons égouttés.
- Fermez le sachet cuisson avec sa languette.
- Déposer sur un plat allant au four et enfournez pour 30 minutes environ en remuant sans vous brûler régulièrement le sac durant la cuisson.
- Pour préparer le boulghour, rincez le plusieurs fois de suite à l’eau tiède jusqu’à ce qu’elle devienne claire.
- Verser 2 verres d’eau dans une casserole avec le boulgour. Laissez cuire celui-ci jusqu’à évaporation presque totale de l’eau.
- Saler et ajouter le concentré de tomates. Mélangez bien et laissez cuire.
- Goûter le boulgour et s’il est encore craquant alors rajoutez un peu d’eau ou sinon verser un filet l’huile d’olive et parsemer de coriandre finement ciselée.
- Ouvrir le sachet cuisson et dresser le poulet ainsi que les champignons et la sauce dans l’assiette avec la timbale de boulgour.
- NB : En refroidissant le boulgour se sépare et ne colle plus du tout.

Le jeûne du Ramadan pour la femme enceinte et celle qui allaite



La femme enceinte ou qui allaite doit-elle obligatoirement jeûner pendant le mois de Ramadhân ? Si elle ne jeûne pas, doit-elle rattraper les siyâm manqués peut-elle s'acquitter seulement d'une compensation financière ?

Les juristes musulmans s'accordent pour considérer qu'il est permis à la femme enceinte et à celle qui allaite de ne pas jeûner durant le mois de Ramadhân et de compenser les siyâm (jeûnes) manqués. Cette permission a été établie notamment à partir d'un Hadith rapporté par Anas (radhiya Allâhou 'anhou) et dans lequel il est énoncé que le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a dit :

يَتَأْتِيَنَّ مَنْ لَمْ يَجِدْ كُلَّ امْرَأَةٍ نَبِيٍّ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ

« Certes, Allah a levé du voyageur (l'obligation) du jeûne et de la moitié de la salât ; (et Il a levé également l'obligation du jeûne) de la femme enceinte et de celle qui allaite. »

(Sounan Nassai)

Des savants précisent cependant que, dans les cas cités, pour qu'il soit autorisé à la femme d'abandonner le jeûne, il est nécessaire qu'elle craigne pour sa

propre santé ou pour celle du fœtus/du bébé et que cette crainte soit justifiée - par son expérience personnelle par exemple ou parce qu'un médecin musulman (c'est à dire quelqu'un qui est conscient de l'importance du statut du jeûne en Islam et qui est plus à même à présenter un diagnostic approprié...) expérimenté lui affirme que le jeûne fait peser un risque sur sa santé ou celle de son enfant. Cette condition a été établie à partir de la version suivante du Hadith de Anas (radhiya Allâhou 'anhou) :

مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ
مَلَسُوهُ دَلِيلًا يَلْصِقُ يَبْنُلُ

« Le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a autorisé à la femme enceinte qui craint pour sa personne de ne pas jeûner, ainsi qu'à celle qui allaite et qui craint pour son enfant. »

(Sounan Ibn Mâdja – La fiabilité de ce Hadith a été très sévèrement remise en question par Al Albâni (rahimahoullâh) ; néanmoins, un propos rapporté de façon fiable de Ibnou 'Abbas (radhiya Allâhou 'anhou) (et cité dans les Sounan Abou Dâoud) va dans le même sens que cet énoncé)

Quelle forme doit prendre la compensation pour les jeûnes qui n'ont pas été accomplis par celle qui est enceinte ou celle qui allaite ? Les avis divergent à ce sujet ; voici les principales opi-

nions exprimées :

- Selon les oulémas hanafites, dans les deux cas, la femme n'aura qu'à remplacer les jeûnes manqués, sans avoir à s'acquitter d'une quelconque autre compensation matérielle. Cet avis repose sur l'énoncé général du passage du Qour'aane qui n'impose que le remplacement du jeûne à ceux qui le délaissent pour cause de voyage ou maladie (Sourate 2 / Verset 184). Parmi les savants salafites contemporains, cette opinion est celle qui a été retenue par Ibnou Bâz (rahimahoullâh) et Ibnou 'Outhéïmin (rahimahoullâh).

- Selon l'avis qui fait autorité chez les chaféïtes et les hambalites :

si l'abandon du jeûne a été motivé seulement par crainte par rapport à la santé du fœtus/du bébé, en sus de remplacer les jeûnes manqués, la femme concernée devra également s'acquitter d'une "fidya" (compensation qui consiste en principe à donner à nourrir un pauvre pendant un jour) pour chaque jeûne manqué. Ils basent leur avis à ce sujet sur une interprétation rapportée de Ibnou Abbâs (radhiya Allâhou 'anhou) au sujet d'un passage du verset 184 de la deuxième sourate du Qour'aane. (Sounan Abou Dâoud) et si l'abandon du jeûne a été motivé par une crainte de la femme concernée pour sa propre

personne, dans ce cas, elle n'aura qu'à remplacer les jeûnes manqués, sans avoir à donner de "fidya".

- Concernant la femme qui allaite, les mâlékites partagent l'opinion des chaféïtes et des hambalites. Et concernant la femme enceinte, leur avis est le même que celui des hanafites. Cette distinction de statut s'explique par le fait que, dans le premier cas, il est possible à la femme de faire allaiter son bébé par quelqu'un d'autre et d'accomplir le jeûne, alors que dans le second cas, elle n'a d'autre solution que d'abandonner le jeûne.

- Certains oulémas (parmi les contemporains, cet avis a été retenu par Al Albâni (rahimahoullâh)) sont d'avis que, dans les deux cas, la femme concernée n'aura pas à rattraper les jeûnes non accomplis : il lui suffira de s'acquitter d'une fidya par jour de sawm manqué. Cette opinion est basée sur des Fatâwa rapportées de Ibnou 'Oumar (radhiya Allâhou 'anhou) et de Ibnou Abbâs (radhiya Allâhou 'anhou). Il est à noter enfin que, selon les savants qui considèrent que le remplacement du jeûne est nécessaire dans les cas cités, la femme doit nécessairement les remplacer avant que ne débute le mois de Ramadhân suivant. Si elle retarde les qadhâs sans motif valable jusqu'à ce qu'arrive le Ramadhân de l'année suivante, elle commet un péché.

Il est notoire que les piliers de l'islam sont pour celui à qui on les a imposés. S'il est certain, il doit présenter ses biens avec l'argent jusqu'à ce qu'il soit gâté à son passage sur ce qu'on est fondé des fondements de

Le comité permanent supervisé par le Conseil al-Munajjid
Question :

Ma mère possède une maison déposée dans une ville puis plus d'un an. Combien de fois augmentait et diminuait le temps. Nous voulons lever la zakat.

Réponse:

Louanges à Allâh. La zakat est un droit. Elle frappe les biens. Celui-ci est estimé d'argent ou 85 grammes leur en monnaie. Il n'est pas permis aux ayants droit. L'acquiescement doit donner pardon à Allâh. L'acquiescement pour le faire, il faut faire son revenu pour lever 2,5 %. S'il s'avère que le minimum imposé l'année, la zakat n'est pas due cette année-là.

Doit-on prélever la zakat des années passées et comment la calculer ?



que la zakat est un des
am et c'est un devoir
si elle incombe de s'en
certain de sa valeur,
mais s'il n'en est pas
élever une quantité de
intention de la zakat
t fondé à croire que ce
ffit comme zakat obli-
if. Le fait de se baser
ondé à croire est l'un
e la chari'a.

manent,
Cheikh Salih

une somme d'argent
banque islamique de-
Je ne sais pas exacte-
années. La somme
iminuait pendant ce
ons maintenant en pré-

les piliers de l'Islam.
ns atteignant le nisab.
é à 595 grammes
mmes d'or ou leur va-

de retarder sa remise
Celui qui en retarde
t se repentir et deman-
n et procéder à son ac-
s années passées. Pour
ire une estimation de
chaque année et en pré-

e revenu est inférieur
posable au cours d'une
est pas exigible pour

Et on recommence le calcul de la zakat
à partir du moment où l'épargne atteint
le nisab une nouvelle fois.
Cheikh Muhammad ibn Othaymine a été
interrogé à propos du cas d'une per-
sonne qui n'a pas acquitté la zakat pen-
dant quatre ans pour savoir ce qu'elle
doit faire...

Il répondit en ces termes :

« Cette personne a commis un péché en
retardant le paiement de la zakat. Car
l'on doit acquitter la zakat au moment
opportun et ne pas l'ajourner, les obliga-
tions devant être en principe accomplies
immédiatement.
L'intéressé doit se repentir devant Allâh
pour sa désobéissance.
En outre, il doit s'empresse à acquitter
la zakat pour chacune des années
concernées car le cumul des zakat reste
dû. Aussi doit-il s'empresse à s'en ac-
quitter pour ne pas aggraver son péché. »
[Voir le Recueil des Fatwa de Cheikh
Ibn Outhaymine, 18/ question n° 211.]

Le même Cheikh dit ailleurs :

« La zakat est une pratique cultuelle
vouée à Allâh . Celui qui refuse de l'ac-
quitter viole deux droits : celui
d'Allâh Très Haut et celui des ayants
droits. S'il se repent après cinq années
de non paiement, le droit d'Allâh est
aboli. En effet, Allâh dit :
« Et c'est Lui qui agrée de Ses serviteurs
le repentir, pardonne les méfaits et sait
ce que vous faites »
[Sourate 42 - Verset 25].
Mais le deuxième droit persiste : celui
des pauvres et des autres ayants droit, et
il faudra leur donner leur dû. Si le contri-
buable paye les arriérés de zakat et se re-
pent sincèrement, il peut remporter une
récompense appropriée, la grâce d'Allâh

étant immense.
S'agissant de l'estimation du montant de
la zakat, il faut faire de son mieux (pour
avoir une juste estimation) car Allâh
n'impose à aucune âme ce qui dépasse
ses capacités. Si, par exemple, le mon-
tant de la somme à soumettre à la zakat
s'élevait à 10 000 au cours de chacune
des cinq années pendant lesquelles l'in-
téressé n'a pas acquitté la zakat, il faut
qu'il donne 2 500 à titre de zakat pour
chaque année.

Si au cours de l'une des années, la
somme a augmenté ou diminué, il faut
en tenir compte dans le calcul de la
zakat. Si, à cause de la diminution, la
somme disponible devient inférieure au
minimum imposable, la zakat n'est pas
à prélever. [Voir le Recueil des Fatwa
de Cheikh Ibn Outhaymine, 18/question
n° 214.]

La zakat sur l'or de la femme Question:

Je voudrais savoir si on doit retirer la
zakat pour l'or de la femme (de sa dote)
? Y a-t-il un montant à ne pas dépasser
pour ne pas payer la zakat ? Merci pour
votre compréhension, wa salam alay-
koun

Réponse:

" Les opinions des savants ont divergé
concernant l'or qui est destiné à être
porté ou à être prêté sans tirer profit de
la location ou sans gagner un gain [un
bénéfice] :
Parmi eux, certains disent qu'il est obli-
gatoire de donner la zakat de l'or même
s'il est destiné à être porté, ou à être uti-
lisé ou à être prêté. Et d'autres disent
qu'il n'est pas obligatoire de donner la
zakat pour ce genre d'or.
Et ce qui est obligatoire dans ce cas, est

de revenir à ce qu'a indiqué le Coran et
la Sounnah, selon Sa parole :

"Ô Croyants ! Obéissez à Allah, et
obéissez au Messenger et à ceux d'entre
vous qui détiennent le commandement.
Puis, si vous vous disputez en quoi que
ce soit, renvoyez-là à Allah et au Mes-
sager, si vous croyez en Allah et au Jour
dernier. Ce sera bien mieux et de meil-
leur interprétation (et aboutissement)" [
Sourate 4 - Verset 59]

Et si nous renvoyons l'affaire à Allah et
au messenger , nous trouvons que ce qui
est juste [correct], est l'opinion de ceux
qui disent que la zakat est obligatoire
pour les bijoux en or et en argent à
condition qu'il atteigne le "nissâb" [le
minimum imposable] qui est 85
grammes d'or ; donc, si la femme pos-
sède ce dont le total atteint ce poids, il
est obligatoire de donner la zakat de cet
or, et s'il est inférieur à cela, elle ne doit
pas donner la zakat.

Et la preuve de cette opinion juste est la
généralité de Sa parole : "A ceux qui thé-
saurisent l'or et l'argent et ne les dépen-
sent pas dans le sentier d'Allah, annonce
un châtimeut douloureux" [Sourate 9 -
Verset 34] ; et thésauriser l'or et l'argent,
correspond à ne pas donner la zakat de
cet or et de cet argent, même s'ils sont à
la surface de la terre, tandis que ce dont
la zakat est acquitté, n'est pas une thé-
saurisation même s'il est enterré dans la
terre.

Et la parole du prophète :

" Toute personne qui possède de l'or ou
de l'argent, et qui ne donne pas leur
droit, le jour du jugement, on les trans-
formera en plaques de feu et on les
chauffera dans le feu de l'Enfer, ensuite
on brûlera avec ces plaques son flanc,
son front et son dos, et à chaque fois
qu'elles refroidiront, elles seront chauf-
fer à nouveau, un jour qui durera cin-

quante mille ans, jusqu'à ce que le juge-
ment soit fait entre les serviteurs ; en-
suite, il verra son chemin, soit au Paradis
ou en Enfer."

Et sa parole : " et qui ne donne pas leur
droit " est générale pour tous les droits,
et parmi ces droits se trouve la zakat.
De plus, une autre version a été
confirmé dans le recueil de hadiths au-
thentiques de Mouslim : " et qui ne
donne pas la zakat de cet or et de cet ar-
gent ", par conséquent, la généralité en-
globe cette question, parce qu'une
femme qui a des bijoux en or, possède
alors de l'or sans aucun doute, de même
qu'une femme qui a des bijoux en ar-
gent, possède alors de l'argent sans
aucun doute.

Et il y a des hadiths concernant spécia-
lement les bijoux ; parmi ces hadiths, ce
qu'a rapporté Abdoullah ibn 'Amr ibn
Al-Âss :

" Une femme vint voir le prophète et il
y avait aux bras de sa fille deux bracelet
en or ; il dit alors : " Donnes-tu la zakat
de cela ? " ; elle dit : "Non" ; il dit : " Te
réjouirais-tu qu'Allah entoure tes bras de
deux bracelets de feu à cause d'eux " ;
alors, elle les enleva et les jeta vers le
messenger d'Allah et dit : " Ils sont pour
Allah et Son messenger ".

Ibn Hajar a dit dans le livre "Boulour Al-
Maraam" : "Sa chaîne de transmission
est forte" ; et notre cheikh Abdel-'Aziz
ibn Abdoullah ibn Bâz a dit que c'est un
hadith authentique, et il y a des hadiths
qui attestent de son authenticité comme
le hadith d'Aïcha et d'Oum Salama, (qu'Allah soit satisfait d'elles).

Par conséquent, ce qui est juste est l'opi-
nion de ceux qui disent que la zakat est
obligatoire pour les bijoux, même s'ils
sont destinés à être utilisés [portés] ou
prêtés. Et le minimum imposable pour
l'or est 85 grammes d'or ; donc, si l'or at-
teint 85 grammes, il faut donner en zakat
le quart du dixième : 2,5 %".

Hygiène dentaire

L'erreur que font 40% des enfants avec le dentifrice

Selon un rapport du Center for Disease Control américain, près de 40% des enfants n'utiliseraient pas le dentifrice correctement, ce qui pourrait à terme nuire à leur santé.

Si le lavage régulier des dents semble être acquis chez la majorité des enfants, l'usage du dentifrice serait encore inadapté, et des erreurs subsisteraient en termes d'hygiène dentaire des enfants. C'est en tout cas ce que constate le Center for Disease Control and prevention (CDC) des États-Unis, qui a publié un nouveau rapport sur le sujet. Menée entre 2013 et 2016 auprès de plus de 5.000 enfants, l'analyse du CDC souligne que 38% des enfants utilisent trop de dentifrice pour se laver les dents. Or, dans ce cas précis, "le trop est l'ennemi du bien", puisque le fluor du dentifrice pourrait endommager l'émail dentaire lorsqu'il est présent en trop grande quantité. En outre, le surplus de dentifrice risque d'être

avalé par les enfants, alors même que ce produit d'hygiène n'est pas conçu pour cela. "Les enfants âgés de moins de trois ans doivent utiliser un morceau [de dentifrice] de la taille d'un grain de riz et les enfants âgés de plus de trois ans ne doivent pas utiliser plus que l'équivalent d'un pois (0,25 gramme) jusqu'à l'âge de six ans, moment auquel le réflexe de déglutition est suffisamment développé pour empêcher une ingestion accidentelle", détaille le CDC dans son rapport. "Les résultats suggèrent que les enfants et les adolescents se livrent quotidiennement à des pratiques préventives appropriées en matière de santé dentaire. Cependant, la mise en œuvre des recommandations n'est pas optimale", nuancent les auteurs du rapport. Aussi invitent-ils les professionnels de santé et les parents à redoubler de vigilance afin que les enfants bénéficient de la meilleure hygiène dentaire possible.



La verveine

En infusion, dans nos petits plats ou dans nos cosmétiques, la verveine nous accompagne un peu partout. Comme beaucoup de plantes aromatiques, elle est pleine de bienfaits. Tour d'horizon de ses nombreuses propriétés. Nous avons coutume de parler de verveine au singulier. Or il en existe plusieurs variétés qui possèdent chacune des propriétés spécifiques. Les plus célèbres sont la verveine officinale et la verveine odorante. Deux types de verveines qui méritent amplement leur célébrité puisqu'elles nous soignent et nous relaxent.

*La verveine officinale : Originaire d'Europe, la verveine officinale est réputée pour ses nombreuses vertus médicinales. Elle facilite la digestion. Lutte contre la fièvre grâce à ses propriétés antipyrétiques. Soulage les spasmes. Soigne les aphtes. Efficace contre les piqûres d'insectes, contusions, gerçures et crevasses. Ses propriétés anti-inflammatoires soulagent les rhumatismes.

*La verveine odorante : Importée d'Amérique du Sud, la verveine odorante est aussi prénommée verveine citronnelle, un nom qui lui vient de son parfum citronné. Outre son arôme envoûtant, elle possède de nombreuses propriétés. Elle agit sur la nervosité, l'anxiété et le stress. Apaise la tension nerveuse. Soigne les troubles gas-

tro-intestinaux. Soulage les maladies des reins et du foie. Son effet sédatif aide à trouver le sommeil. Elle possède un antioxydant puissant qui aide à prévenir le vieillissement des cellules.

Contre-indications

La verveine est contre-indiquée pour les femmes enceintes ou qui allaitent. Cette plante contient des composants qui peuvent entraîner des complications notamment chez les personnes souffrant de maladies urinaires. Il est déconseillé d'en consommer si l'on souffre d'insuffisance rénale, de cystite ou de néphrite.



Peur du vide : comment la vaincre ?



La peur du vide est une vraie phobie, à la différence du vertige qui est un phénomène physiologique. Elle peut se déclencher à la simple pensée de se retrouver en hauteur. Elle peut venir d'un traumatisme ancien (risque de chute dans le vide durant l'enfance) ou bien être liée à ce déséquilibre entre les sensations provenant de la vue et de l'oreille interne. En effet, si vous avez expérimenté plusieurs fois cette désagréable impression de vertige sur un escabeau, vous finirez par avoir peur de toutes les situations où vous vous trouverez en hauteur.

Les conséquences de la peur du vide

Comme toutes les phobies, la peur du vide entraîne des comportements d'évitement, qui peuvent sérieusement compliquer la

vie : pas de visite de monuments en hauteur, pas de randonnée en sommets, pas de sports d'altitude (ski, deltaplane, parachute), pas de discussion avec les amis sur la terrasse au sixième étage, difficultés pour changer une ampoule (car il faut monter sur un tabouret)... Les psychothérapies, et surtout les thérapies cognitivo-comportementales (TCC), permettent d'obtenir de bons résultats sur les phobies en général et l'acrophobie en particulier. Le principe est de faire face à sa peur du vide, de s'y confronter de façon graduelle : d'abord en pensant au vide, puis en se rapprochant progressivement d'une fenêtre, le tout accompagné d'un thérapeute. Hors de question de faire du saut à l'élastique si vous êtes phobique en espérant guérir tout d'un coup !

Le magnésium bisglycinate est doux pour l'intestin

Le magnésium est un minéral qui se fait rare dans notre mode d'alimentation occidentale. Pourtant, il est essentiel à notre bonne santé et à celle de notre intestin. Le magnésium est un micronutriment d'une importance fondamentale pour notre organisme : formation des os, des dents, transmission de l'influx nerveux, contraction musculaire, anti-stress, anti-fatigue, etc. Autant dire qu'une carence importante peut être à l'origine de nombreux problèmes de santé. Du côté de l'intestin aussi, le magnésium aurait son mot à dire. En effet, des déficiences en magnésium altéreraient le microbiote et conduiraient à des comportements dépressifs. Au contraire, la prise de suppléments de magnésium biodisponible permet d'accroître la

biodiversité gastro-intestinale.

Carence en magnésium et microbiote

Les recommandations alimentaires conseillent d'ingérer 6 milligrammes de magnésium par kilo et par jour. Si on en ingère moins, au fil du temps, on peut développer une carence. Cette dernière altère le microbiote chez les souris notamment et par là même, modifie leur comportement. Les chercheurs suggèrent que le magnésium joue un rôle crucial au sein de l'axe microbiote-intestin-cerveau et que sa carence peut aboutir à une dysbiose ainsi qu'à des altérations notables de la façon de vivre. Pour faire face à une carence, il convient tout d'abord de modifier son régime alimentaire en privilégiant les aliments riches en magnésium : légumes verts, céréales complètes, fruits,

oléagineux, chocolat, etc. Dans un second temps, la prise de compléments alimentaires peut être envisagée si on ne parvient pas à atteindre les doses recommandées avec la seule alimentation. Selon les dernières études scientifiques, le magnésium bisglycinate est l'une des formes disponibles la plus bio de magnésium comme celui de Dynveo. Choisissez bien votre complément car, avec une biodisponibilité médiocre, il ne servirait à rien.



Les personnes narcissiques seraient moins sujettes au stress que les autres

Les personnes narcissiques seraient dotées d'une force mentale qui leur permettrait de lutter plus facilement que les autres contre le stress ou la dépression. C'est en tout cas ce qui ressort d'une étude sur le sujet. S'il est plutôt perçu comme un trait de caractère toxique pour la société, le narcissisme aurait semble-t-il des atouts au niveau individuel. C'est en tout cas ce que semble indiquer une nouvelle étude, menée par la Queen's University de Belfast (Irlande). Selon celle-ci, les individus narcissiques ayant une trop grande estime d'eux-mêmes seraient moins sujets à la dépression et au stress, car plus forts psychologiquement. "Le narcissisme fait partie de la 'triade noire' de la personnalité, qui inclut également le machiavélisme, la psychopathie voire aussi le sadisme. Il y a deux principales dimensions dans le narcissisme : le narcissique vulnérable, et le narcissique grandiose", dé-

taille le Dr Papageorgiou, psychologue et auteur de l'étude. "Les narcissiques vulnérables sont davantage sur la défensive, et voient les comportements des autres comme étant hostiles, tandis que les narcissiques grandioses se donnent généralement une importance excessive, et ont une obsession pour le statut et le pouvoir", explique-t-il. Il ajoute que les individus narcissiques sont souvent trop confiants, font preuve de peu d'empathie et de peu de honte ou de culpabilité. Aussi le psychologue s'est-il interrogé sur la raison pour laquelle ce trait de caractère persiste, voire est en hausse dans nos sociétés modernes. Grâce à des travaux menés auprès de plus de 2 100 individus, l'équipe de recherche a constaté que le narcissique de type grandiose avait une grande force mentale, et que celle-ci pouvait lui permettre de moins ressentir de stress et de lutter contre la dépression.

La pratique du Cost Killer



Cost Killer, deux mots, qui donnent le frisson à nombre de collaborateurs. Or l'objectif des cost killer n'est pas de transformer l'entreprise en une entreprise Picsou qui s'empêchera d'être innovante parce qu'elle est dans la chasse perpétuelle aux économies. De plus en plus d'entreprises cherchent à réaliser des économies substantielles. Pour ce faire, ils font de façon plus récurrente appel à des Cost Killer (ou tueurs de coût en français) qui sont des spécialistes de la réduction des coûts en entreprise. On fait appel à eux dans le but de limiter les dépenses comme les charges fiscales, sociales ou encore les frais supplémentaires. Mais qui sont-ils réellement et que font-ils exactement ?

Qu'est-ce que c'est ?

Ce concept de réduction des coûts est né à partir de l'hypothèse qu'il est possible de réduire des coûts sans pour autant empiéter sur la qualité du service. Son principe de base rejoint celui déjà en place des appels d'offres publics dont le premier critère de dépense est le coût. Le Cost killer ne peut être considéré comme un métier en tant que tel. Il s'assimile davantage à un cabinet de conseil en optimisation des coûts dans lequel travaillent des gestionnaires, comptables, fiscalistes... avec pour but d'aider les entreprises à réduire leurs frais courants tel que les factures de téléphones, d'internet, d'électricité... et d'optimiser leur fiscalité. Les entreprises n'ont pas forcément les ressources en interne à leur dédier et doivent donc trouver un moyen efficace pour répondre à cette problématique. Les Cost killer ne sont pas spécialement spécialisés dans un seul domaine, ils peuvent être compétents dans plusieurs secteurs et ainsi répondre à différents besoins en même temps. Ils apportent généralement leur aide pour des tâches opérationnelles sans s'occuper pour autant de la stratégie de l'entreprise. Ils n'ont pas pour vocation d'être intrusifs : ils travaillent principalement sur les documents remis par l'entreprise et se rendent rarement au sein de l'entreprise. Toutes les dépenses sont analysées et passées 'au peigne fin' par les Cost killer et leurs conseils appliqués ont pour conséquence une grande réduction des coûts et une augmentation de la rentabilité. « Nos clients peuvent réaliser entre 20% et 70% d'économies. L'un d'entre eux a par exemple économisé 120 000 DA uniquement en réduisant ses frais de télécom » explique Marc Langlois.

La crise économique a conduit ces cabinets à se développer et ainsi à se multiplier. L'intérêt, c'est que ces cabinets ne vous coûtent rien en investissement, aucune avance n'est à faire ! Leur rémunération se fait sur un pourcentage des économies réalisées (entre 20 et 50%). Ils ne perçoivent leur rémunération seulement qu'une fois que les économies ont été constatées dans l'entreprise. Il existe aussi la possibilité de les rémunérer sur la base d'un forfait journalier en fonction du temps qu'ils ont passé ou de faire un mix des deux approches si vous le souhaitez. A l'heure actuelle, faire

appel aux Cost killer pour les aider à faire des économies est devenu fort rentable.

Bien préparer leur intervention

Vous devez cerner le contrat sur les résultats à obtenir au préalable afin qu'il n'y ait pas de malentendus ou d'abus irréversibles. Présentez un cahier des charges de vos attentes et de vos contraintes pour obtenir un résultat maximal et une stratégie payante. Les Cost killers, avec leur méthode d'analyse, ne répondent pas forcément à toutes les attentes et problématiques actuelles des entreprises. Certes, Ils permettent de faire des économies mais la question de la fidélisation de la clientèle par exemple n'est pas dans leurs domaines de compétences. Certains effets dus à la réduction des coûts ne sont pas visibles immédiatement tel qu'une sécurité moins efficace, une démotivation des salariés ou encore une augmentation des coûts cachés qui n'apparaissent pas dans une vision comptable. Ces cabinets proposent une amélioration immédiate de la marge opérationnelle de l'entreprise, mais celle-ci peut entraîner un effet négatif sur l'économie globale.

Comment s'organise le travail des Cost Killer ?

Pour exercer leur activité au mieux, leur travail se divise principalement en trois parties.

La première étape consiste à l'étude des comptes de l'entreprise, la structure des coûts ainsi que l'analyse de ses besoins. A la suite de cette étude approfondie de l'économie de l'entreprise, ils proposeront des solutions pour minimiser les dépenses.

La seconde étape, elle, est plus consacrée à l'étude des marchés pour repérer les meilleures opportunités et ainsi booster économiquement votre entreprise. Grâce à cette étude, les Cost Killer avec l'entreprise rédigeront un cahier des charges à respecter pour arriver à l'objectif recherché.

La dernière étape, quant à elle, se base sur la négociation de contrats ou à inciter l'entreprise à lancer de nouveaux appels d'offres pour optimiser les résultats.

Les Cost killer offrent généralement leurs services pour une durée minimale de trois mois, mais celle-ci peut varier suivant les différents besoins et la taille de l'entreprise. Ce marché d'optimisation des coûts est en expansion de façon générale. Il est tout de même à noter que les Cost killers français se différencient dans leur pratique de leurs homologues anglo-saxons. Dans le modèle anglo-saxon, les Cost Killer peuvent modifier les effectifs et la structure de l'entreprise. Cette différence est donc notable si vous souhaitez faire appel à des Cost killer étrangers.

Les Cost killers ont généralement la réputation d'être destructeurs d'emplois et de réduire le bien-être des salariés, mais a contrario ils permettent de faire des économies et ainsi de rendre pérenne votre entreprise. Alors, réfléchissez bien afin de prendre le Cost Killer qui vous permettra de pérenniser votre entreprise mais aussi de respecter vos salariés.

PARTENARIAT

Huawei dote 5 universités algériennes de salles de formation informatiques

L'entreprise chinoise des télécommunications, Huawei Algérie, a doté cinq universités et établissements du secteur de l'enseignement supérieur de salles de formation informatiques de «haute performance», a indiqué mardi Huawei dans un communiqué.

Il s'agit de l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication (Inptic) d'Eucalyptus à Alger, l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (Inttic) d'Oran, de l'Université de Saïda, Dr Moulay-Tahar, de l'Université des sciences et technologies Houari-Boumediène (Alger) et de l'École nationale supérieure d'informatique d'Alger. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du

programme de formation «Algérie Huawei ICT Académie» dédié aux universités et ouvert à l'international, indique la même source, soulignant que la formation est ouverte aussi bien aux étudiants et aux enseignants qu'aux instructeurs professionnels, bénéficiant ainsi des «dernières technologies de Huawei».

À travers ce programme, les étudiants auront un accès facile et direct aux salles de formation de Huawei. «Cela a créé également une relation plus étroite entre le monde de l'université et l'entreprise et l'employeur (académique et théorique)», explique Huawei Algérie, ajoutant que les universités participantes accèdent à des cours de TIC dispensés par des instructeurs de Huawei agréés.

«En tant que partenaire des universités algériennes dans le domaine des TIC, et

par le biais de divers projets d'écosystème de talents, tels que l'ICT compétition, ICT Académie et Seeds for the Future, Huawei répond à l'orientation stratégique de l'Algérie sur la transformation numérique et l'encouragement des jeunes à innover», indique le communiqué, qui relève que les responsables des universités et instituts concernés par cette opération de donation «ont affiché leur satisfaction quant à l'accompagnement de Huawei envers leurs instituts».

Pour rappel, un mémorandum d'entente avait été signé entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et Huawei Algérie en 2018, visant à la création des «Huawei ICT Academy» dans différents établissements universitaires.

Kubis présente sa proposition en faveur d'une base constitutionnelle pour les élections

L'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, a transmis mardi sa proposition en faveur d'une base constitutionnelle pour les prochaines élections au Forum de dialogue politique libyen (FDPL).

"L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye Jan Kubis a transmis aujourd'hui à la session plénière du Forum de dialogue politique libyen (FDPL), le projet de proposition en faveur d'une base constitutionnelle pour les élections, tandis que le comité juridique du FDPL l'a finalisé ces derniers jours, suite à sa réunion à Tunis du 7 au 9 avril", indique un communiqué publié par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. M. Kubis convoquera bientôt une session plénière virtuelle du FDPL après la fête de l'Aïd al-Fitr, pour discuter et délibérer de la proposition, selon la même source.

"Réitérant le plein engagement de l'ONU envers la tenue des élections nationales le 24 décembre, l'envoyé spécial a appelé les membres du FDPL à respecter aux discussions un esprit de compromis et à mettre les intérêts de leurs concitoyens libyens et des futures générations au-dessus de toute autre considération", ajoute le communiqué.

Le FDPL parrainé par l'ONU a récemment sélectionné une autorité exécutive d'un conseil présidentiel et un gouvernement d'union, mettant un terme à des années de division politique dans le pays.

La tâche principale de cette nouvelle autorité exécutive est de préparer les élections nationales du 24 décembre, comme convenu par le FDPL.

Palestine : La Cour pénale internationale interpellée

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, a adressé une lettre au procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, l'appelant à prendre une position « claire et publique » sur les violations israéliennes et les menaces d'expulsion des habitants du quartier de Sheikh Jarrah à El-Qods occupée.

M. Al-Maliki, cité dans un communiqué de la diplomatie palestinienne, a indiqué suivre l'évolution des récents événements dans le quartier de Sheikh Jarrah, en pleine coordination avec le Royaume de Jordanie, dans le contexte des efforts déployés par le ministère palestinien pour soutenir les familles menacées d'expulsion et de déplacement.

Selon le texte, le chef de la diplomatie palestinienne « a mené des contacts » avec ses homologues du monde entier, avec le Secrétariat général de la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique (OCI), pour dénoncer les violations israéliennes à « tous les niveaux ».

Il a également demandé aux missions palestiniennes à New York et à Genève, d'informer le secrétaire général des Nations-Unies, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU, outre le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, sur ce qui se passe actuellement à Sheikh Jarrah.

Riyad Al-Maliki a ainsi tenu l'occupant israélien, « pleinement responsable de ses plans et projets coloniaux racistes judaïsants » contre les Palestiniens à El-Qods occupée, en particulier dans les quartiers de Sheikh Jarrah, d'Al-Bustan à Silwan.

Il a appelé la communauté internationale à « assumer ses responsabilités juridiques et morales », et à prendre les « mesures nécessaires pour contraindre l'occupant à respecter le droit international et à cesser d'être un État hors la loi ». Deux Palestiniens ont été arrêtés en marge d'une manifestation en soutien aux familles palestiniennes de Jérusalem-Est, territoire occupé par Israël en violation du droit international.

Attaque de lundi dans l'est du Burkina Faso : au moins 25 morts

Au moins 25 personnes, dont deux supplétifs civils enrôlés dans la lutte antiterroriste, ont été tuées et onze "terroristes neutralisés" lundi dans l'attaque d'un village de l'est du Burkina Faso, selon un bilan provisoire officiel publié mercredi.

"Le lundi 3 mai 2021, des hommes armés non identifiés ont perpétré une attaque terroriste dans le village de Kodyèl (commune de Foutouri, région de l'Est) près de la frontière nigérienne. Le bilan provisoire (...) fait état de 25 personnes tuées, dont 2 Volontaires pour la défense

de la patrie (VDP)", indique un communiqué du ministre de la Communication Ousséni Tamboura.

Les VDP sont des supplétifs civils engagés dans la lutte antiterroriste aux côtés des forces de défense et de sécurité burkinabè. Le gouvernement "tient à saluer la bravoure" de ces volontaires "qui ont su opposer une résistance héroïque à l'ennemi permettant de neutraliser onze terroristes", indique le communiqué.

Lundi, un bilan provisoire communiqué par un responsable des VDP dans la région Est du Burkina avait fait état de "20

à 30 morts". Ce responsable avait affirmé que "ce massacre aurait pu être évité", car "des alertes avaient été données il y a quelques jours sur la présence de terroristes dans la zone. Certains individus avaient déjà menacé les villageois, qu'ils accusent de les dénoncer où d'encourager les volontaires qui les combattent".

Il avait ajouté qu'une quinzaine de personnes avaient été blessées. Cette attaque est une des plus meurtrières depuis le début des opérations terroristes au Burkina Faso il y a six ans.

Le président sahraoui quittera l'Espagne au terme de son hospitalisation

La cheffe de la diplomatie espagnole, Arancha Gonzalez Laya, a affirmé mardi que le président sahraoui, Brahim Ghali quittera l'Espagne au terme de son hospitalisation. La ministre espagnole a rappelé, au cours d'une conférence de presse, que le président Ghali a été admis dans un hôpital en Espagne pour "des raisons humanitaires". "Quand ces raisons humanitaires prendront fin, M. Ghali quittera évidemment l'Espagne", a déclaré Arancha Gonzalez. Taleb Omar a affirmé que le Président Ghali n'a été destinataire d'aucune convocation pour une quelconque instruction en cours, soulignant que "l'acharnement sur la personne du prési-

dent sahraoui s'inscrit dans le cadre d'une campagne médiatique menée par le Maroc visant à embrouiller la cause sahraouie". Le régime du makhzen tente à travers la mobilisation de certaines plumes mercenaires à détourner l'attention sur la cause sahraouie par les rumeurs et les mensonges, a précisé l'ambassadeur sahraoui, qui a démenti des informations infondées. De son côté, le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdullah Arabi a démenti, dans une déclaration à l'APS, ce qui a été rapporté par les médias à propos de la prétendue convocation par la justice espagnole du Secrétaire général du Front Polisario. Le Maroc mène une campagne

de désinformation, dans le cadre de la guerre psychologique, d'une part, et une campagne de "provocation et de chantage" contre l'Espagne, d'autre part, afin d'influencer sa position sur la question sahraouie et d'amener Madrid à se rebeller contre la légalité internationale, a-t-il souligné. Des sources de la Présidence sahraouie ont démenti, dans une déclaration à l'APS, la réception par le Président Ghali de toute convocation de la part de la justice espagnole, précisant qu'il s'agit d'une rumeur colportée par le régime du Makhzen en raison de son état de désespoir qui l'a amené à faire du chantage au gouvernement espagnol pour faire le choix entre lui et les Sahraouis".

SAHEL : Faillite de la politique française

Le think tank américain Atlantic Council souligne que l'instabilité au Sahel est la conséquence de l'approche « erronée » de la France dans la région, estimant que la situation au Tchad notamment a mis en évidence la négligence de Paris en matière de violation des droits de l'Homme et de mépris des valeurs démocratiques au profit d'une vision « étroite ». « Le Tchad, la Libye et le Sahel ne pourront être véritablement stables que lorsque la France mettra fin à son approche erronée et de longue date de la région », estime l'auteur de l'analyse intitulée : « Mort de Déby : un microcosme des failles de la politique étrangère française en Libye », publiée vendredi sur le site d'Atlantic Council. D'après l'analyse, la situation en Libye et les troubles actuels au Tchad « mettent en évidence la négligence de la France sur les dossiers lamentables en matière

de corruption, de violations des droits de l'Homme, et de mépris des valeurs démocratiques au profit d'une vision sécuritaire étroite qui donne la priorité à un faux sentiment de sécurité et à une stabilité illusoire ». Avec la mort « inattendue » du Président tchadien Idriss Déby, « la transition au Tchad est en jeu, pendant que la France se bouscule à soutenir ce qui est effectivement un autre coup d'État — par nul autre que le fils de Déby — sous prétexte de préserver la continuité », dénonce l'auteur de l'analyse. Ce n'est pas une surprise, pour lui, puisque dit-il, « la France soutient le règne de Déby depuis qu'elle a soutenu le coup d'État qui l'a porté au pouvoir en 1990 ».

« Les troupes françaises, les avions de reconnaissance et les avions de combat étaient souvent déployés pour soutenir Déby, chaque fois que des groupes d'opposition se mobilisaient pour le renverser

», révèle l'auteur, ajoutant que les conditions qui ont conduit au décès de Déby sont aussi « un sous-produit direct de la politique myope » de son allié occidental, la France, en Libye.

Haftar, soutenue par la France, déstabilise le Sahel.

En effet, « la mort de Déby illustre les failles inhérentes à la politique étrangère française en Libye et au Tchad », ainsi que la volonté de Paris de soutenir les autocrates en Afrique, commente encore l'analyste. D'après lui, les rebelles qui ont lancé une incursion dans le nord du Tchad appartenaient au Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT). FACT avait lancé son offensive dans le nord du Tchad depuis la région de Fezzan, au sud de la Libye, juste après l'organisation de l'élection présidentielle au Tchad le 11 avril.

Alors que l'idée de report des deux premières journées des éliminatoires du Mondial-2022 est envisagée



21 pays dont le Burkina Faso et le Niger à la recherche d'un «domicile» !

La Confédération africaine de football a publié lundi une liste des stades des 54 fédérations qui lui sont affiliées homologués à accueillir les matchs internationaux dont ceux des deux premières journées du second tour des qualifications pour le Mondial-2022. Une étape qui, selon les dernières «prévisions» sera renvoyée au mois de septembre.

Parmi les enceintes du football des pays africains, plusieurs ont été recalées. Ils sont plus exactement 21 pays dont les sélections devront trouver un stade d'accueil pour leurs prochains matchs, car ne répondant pas au nouveau cahier de charges fixant les normes de sécurité et du confort des acteurs et des spectateurs. Et sur les 21 sélections annoncées par la CAF, deux feront partie du groupe A des qualifications à Qatar-2022, celui qui évolue l'EN algérienne. Il s'agit des stades du 4-Août de Ouagadougou (Burkina Faso) et le Stade du général Seyni-Kountché de Niamey (Niger). Le Djibouti, autre adversaire des hommes de Belmadi, aura la chance d'évoluer à domicile, plus exactement au stade «Al-Hadj Hassan-Gouled-Aptidon».

Il faut juste rappeler que l'Algérie a été autorisée provisoirement à recevoir la sélection de Djibouti en match de la première journée de ces qualifications, le 5 juin à Blida. Celui-ci a été homologué par la

Confédération en dépit du fait que des «réserves» sont encore à lever au niveau des gradins et de la tribune officielle, compartiment où le cahier de charges de la CAF impose des sièges individualisés fixés et séparés et aux normes de sécurité et de confort requises.

La wilaya de Blida avait, pour rappel, annoncé en février dernier le lancement des travaux d'aménagement des tribunes (pose de sièges) pour l'après-match Algérie-Botswana disputé le 30 mars dernier au stade Mustapha-Tchaker. Si ces aménagements ne sont pas effectués ou n'étaient plus achevés à la date de la troisième journée de ces qualifications, les Verts accueilleront le Niger au stade du 5-Juillet (Alger), second stade que la CAF a homologué. Aucune autre infrastructure sportive accueillant habituellement des matchs de football internationaux en Algérie n'a été épargnée par l'interdit, à l'exemple des stades de Tizi-Ouzou, Sétif, Annaba ou Ahmed-Zabana d'Oran.

Les Burkinabés lorgnent Porto-Novo (Bénin)

Il faut noter que rares sont les pays africains dont les stades sont aux nouvelles normes. Le Sénégal, leader continental du classement Fifa, ne dispose d'aucun stade sur le territoire du pays alors que le dauphin, la Tunisie, n'a que le stade Hamadi-Agrebi de Radès pour recevoir ses adversaires. La Guinée-Equatoriale

(4), le Cameroun (5), le Maroc (6), l'Égypte et le Nigeria (7) ainsi que l'Afrique du Sud (13) sont les plus nantis parmi les associations africaines affiliées à la Fifa. Sur les 40 équipes qui disputeront le second tour des éliminatoires du Mondial du Qatar, outre le Burkina Faso et le Niger (groupe A) et le Sénégal (groupe H), plusieurs pays doivent se résigner à recevoir loin du pays, de préférence dans un pays limitrophe dont les stades sont homologués. C'est le cas des Aigles du Mali (groupe E), les Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine et les Lone Stars du Liberia (groupe C), les Braves Warriors de Namibie (groupe H), les Flames de Malawi (groupe D). Des fédérations qui doivent faire toute une gymnastique pour trouver chaussures à leurs pieds. C'est le cas de le dire pour les Etalons du Burkina Faso, principal concurrent de l'EN algérienne durant ce second tour éliminatoire qui débutera en juin.

Lundi, aussitôt informée que le stade du 4-Août n'était plus retenu pour accueillir les matchs de la sélection, la FBF a publié un communiqué sur sa page Facebook dans lequel elle informe le public sportif burkinabé de la décision de la CAF de ne pas donner suite à sa requête d'homologuer, même provisoirement le stade de Ouagadougou. «Par conséquent, Nos Etalons devront recevoir leurs adversaires à domicile dans un autre stade», précise-t-on dans le communiqué de la FBF du président Lazare Banssé.

JS Kabylie : Le contrat du Tunisien Darragi officiellement annulé

Recruté lors du mercato estival 2019-2020, le Tunisien Oussama Darragi ne s'est jamais imposé comme le meneur de jeu que la JS Kabylie de Yamen Zelfani est allé sortir d'une préretraite tellement l'ancien stratège de l'ES Tunis peinait à retrouver le niveau qui était le sien chez les Sang et Or et les Aigles de Carthage, au milieu des années 2000. Inopérant, le joueur a perdu la confiance de ses entraîneurs et de la direction du club. C'est l'ancien coach des Canaris Youcef Bouzidi qui décidera de le mettre en quarantaine avant que le club ne lui signifie qu'il ne pouvait poursuivre son aventure avec la JSK jusqu'au terme de son contrat prévu en juin 2022. Indésirable, Darragi (33 ans) est rentré chez lui et la JSK a profité de l'aubaine pour lui signifier qu'il était en abandon de poste. Aussitôt les instances d'arbitrage des conflits clubs-joueurs interviendront et une séparation devait être consentie à l'amiable. Ce qui est désormais fait depuis hier lorsque Darragi a fait savoir qu'il ne reviendra pas. Et le feuilleton prend fin.

JSK-MCO avancé

La rencontre entre la JS Kabylie et le MC Oran, comptant pour la 21e journée de la Ligue 1, a été avancée pour le mardi 11 mai. C'est suite à la demande de la direction du club kabyle et avec l'accord de la formation d'El-Bahia que la LFP, qui avait programmé la 21e journée entre le 15 et le 16 mai, a accepté d'avancer le match en question de quatre jours afin de permettre aux joueurs de Denis Lavagne de disputer «dans de très bonnes conditions» leur manche aller de la CAF Cup contre le CS Sfaxien prévue le 16 mai au stade Tayeb-M'hiri de Sfax.

Intégration des sportifs d'élite : le MJS lance une plateforme numérique

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a lancé une plateforme numérique pour permettre l'inscription sans déplacement des athlètes d'élite désirant bénéficier des mesures dérogatoires prévues dans l'arrêté interministériel fixant les conditions et modalités en matière d'accès, de promotion et d'intégration des sportifs d'élite dans certains corps spécifiques.

Cette plateforme numérique (<https://survey.mjs.gov.dz>) permettra aux athlètes désirant bénéficier de ces mesures de "s'inscrire sans déplacement aux services administratifs ainsi que le traitement transparent de l'ensemble de leurs demandes", indique le communiqué du MJS mercredi.

L'arrêté interministériel, publié dans le Journal officiel N.28, a pour objet de fixer les conditions et modalités de mise en œuvre des mesures dérogatoires en matière d'accès, de promotion et d'intégration des sportifs d'élite et de haut niveau dans certains corps spécifiques gérés par le ministère chargé des sports et dans d'autres corps de l'administration publique ainsi que leur détachement, en application de l'article 4 du décret exécutif N.15-213 du 26 Chaoual 1436 correspondant au 11 août 2015, fixant les modalités d'application des dispositions statutaires relatives au sportif d'élite et de haut niveau.

"Cette plateforme numérique permet aux athlètes d'élite souhaitant bénéficier des mesures d'accès, de promotion ou d'intégration aux grades d'éducateur en activités physiques et sportives, d'éducateur principal en activités physiques et sportives ou de consultant sportif (...) de s'inscrire sans déplacement aux services administratifs ainsi que le traitement transparent de l'ensemble de leurs demandes", a ajouté le texte.

20E JOURNÉE DE LIGUE

L'ENTENTE RESTE LEADER, LE CHABAB S'ÉVEILLE

L'Entente de Sétif a conservé le leadership de la Ligue 1 Algérienne de football malgré son nul à domicile contre l'USM Alger (1-1), concédé dans la nuit de mardi à mercredi, pour le compte de la 20e journée, ayant vu le champion sortant, le CR Belouizdad, réagir de fort belle manière après sa précédente défaite à domicile, en atomisant l'AS Aïn M'lila (5-1). C'est cependant le cas de dire que l'Aigle noir Sétifien l'y a échappé belle, car il avait commencé par concéder l'ouverture du score devant Billel Benhamouda (56e), avant d'arracher l'égalisation grâce à Houssam-Eddine Ghacha, ayant transformé un penalty à la (81e). Un résultat qui arrange beaucoup plus les affaires de l'Entente, qui reste bien accrochée à son fauteuil de leader, avec quatre longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, la JS

Saoura, qui de son côté a assez facilement dominé l'Olympique de Médéa (2-0), grâce notamment au doublé de Billel Mes-saoudi, aux 27e et 29e.

Pour sa part, l'USMA, qui restait sur une importante victoire chez le CR Belouizdad (0-1) a laissé filer une belle opportunité de se relancer dans la course aux premiers rôles, et reste finalement septième au classement général, avec 32 points au compteur.

Les plus grandes surprises de cette 20e journée ont probablement été la victoire du NC Magra chez l'ASO Chlef (0-1), grâce notamment à l'insupportable Hady Bouguèche (1re), et surtout le nul (1-1), concédé par la JS Kabylie chez la lanterne rouge, le CA Bordj Bou Arréridj.

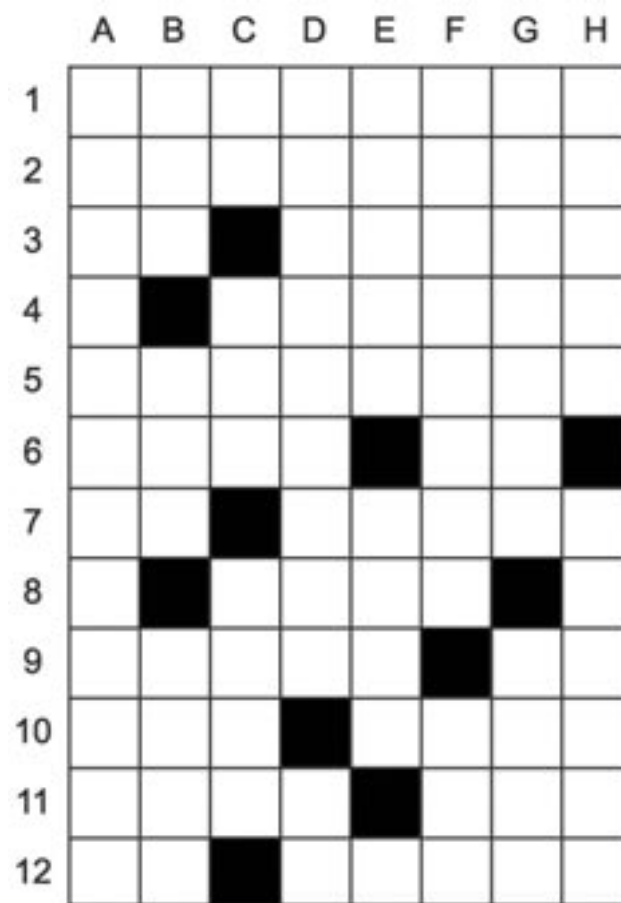
Les Canaris étaient en effet irrésistibles avant ce mardi, aussi bien en championnat qu'en Coupe de la Confédération

africaine, dont ils animeront prochainement les quarts de finale face au représentant tunisien, le Club Sportif Sfaxien. Ils étaient donc favoris face aux Criquets, même si derniers avaient l'avantage du terrain. Mais à la fin, il semble que ce soit «la volonté de survivre du CABBA» qui a pris le dessus.

De son côté, le MC Alger a terminé son match contre l'USM Bel-Abbès avec la peur au ventre, car après avoir mené assez confortablement (2-0), il a concédé un but à environ cinq minutes de la fin (ndlr, temps additionnel inclus) ce qui l'a un peu fait douter.

Ce qui a été également le cas pour le Mouloudia d'Oran face au NA Hussein-Dey, qu'il a difficilement battu (3-2), alors que le duel WA Tlemcen - CS Constantine a été le seul de cette 20e journée à s'être terminé sur un score vierge (0-0).

Mots croisés

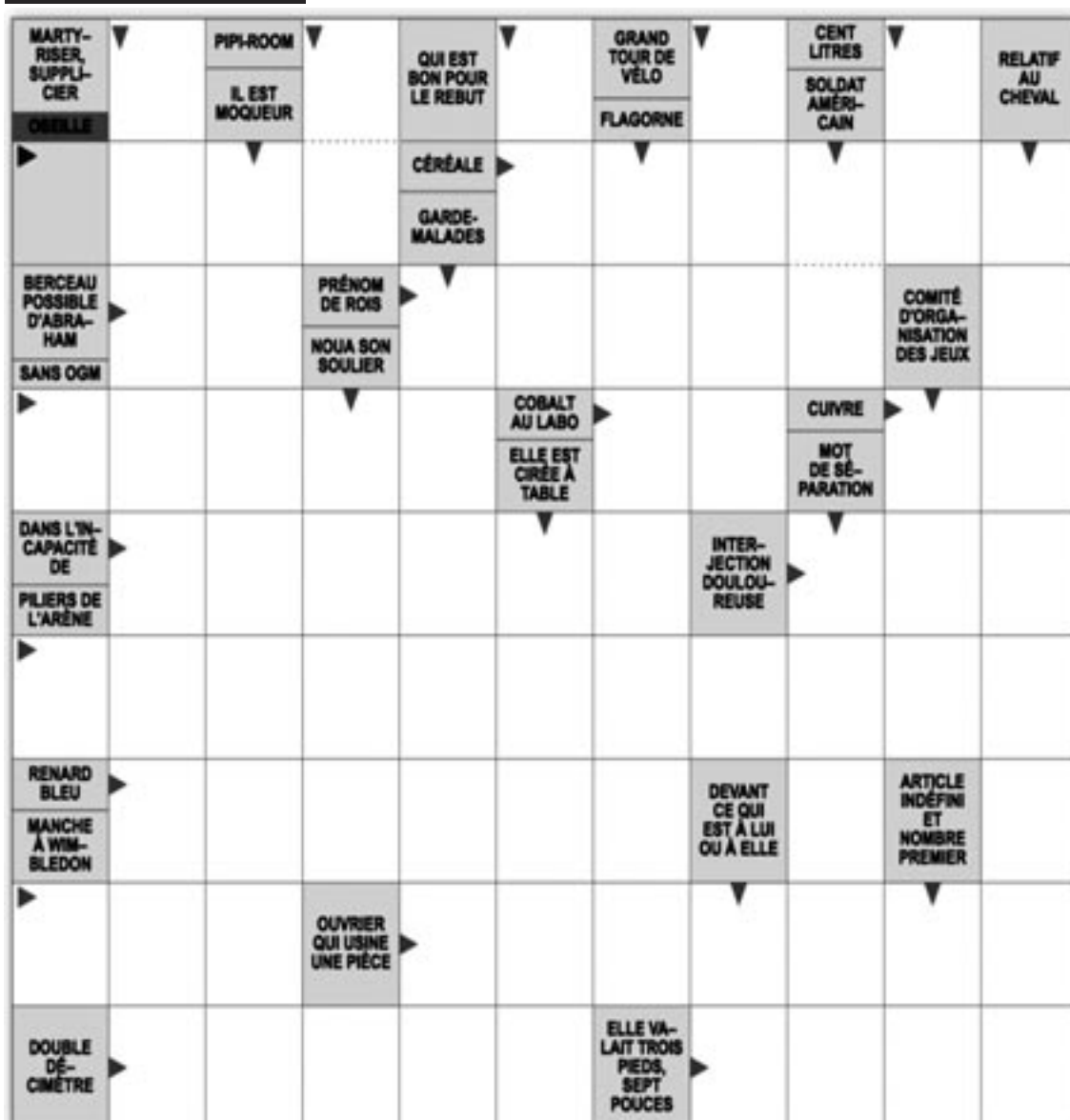


1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

R E D E C X E R T T E L B D C N
E E R R Q H P L I O L O E H I L
H C A B U R A L A G U V A T E I
C A F U E I N N N R A R E N T A
O L A L T E A O D N G U N A I R
R P L A S O C E T E Q E D A U I
C I B S C C B U R U L L T O N T
C B I N H T R U O O O L P N N T
A P A I E E E B S S D M E L I A

Mots fléchés



Solution sudoku

de l'administration

www.lemondeadm.com



**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

INTÉMPÉRIES

La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance

"Suite au bulletin météorologique spécial (BMS) prévoyant de fortes chutes de pluies sur plusieurs vilayes du pays, la Direction générale de la protection civile appelle tous les citoyens à davantage de prudence et de vigilance et à suivre les consignes de sécurité afin d'éviter les dommages qui peuvent survenir dans de telles situations", indique un communiqué de la Protection civile. Pour les usagers de la route, ils sont appelés à réduire la vitesse, d'allonger les freins même en plein jour, de respecter la distance de sécurité et d'éviter les manœuvres dangereuses. Ajoute le même communiqué : En ces temps d'intempérie, la Protection civile rappelle aux citoyens "la nécessité de rester loin des Orna et bords d'Orna et insiste sur la surveillance des enfants qu'il faut impérativement sensibiliser sur les dangers de se rapprocher des Orna". Elle conseille également les citoyens d'éviter les tentatives de traverser les torrents à pied, à la nage ou même en voiture. Ainsi, les services de la Protection civile conseillent les citoyens d'éviter de se mettre à l'abri sous les câbles ou sur les ponts et surtout "de accompagner les enfants, notamment les petits, pour aller à l'école en choisissant le chemin le plus sûr et en faisant attention, lors de vents violents, aux câbles électriques", souligne le même communiqué.

CULTURE

Ouverture de l'édition 2021 du Festival national de la calligraphie arabe

L'édition 2021 du Festival culturel national de la calligraphie arabe s'est ouverte, mardi au Palais de la culture Moufti Zakaria avec la participation de 40 calligraphes de différents vilayes du pays. L'exposition a porté sur une collection de telles calligraphies qui reflètent les talents des calligraphes algériens et la créativité artistique arabe et islamique dans la calligraphie dans ses volets traditionnel et moderne. Illustrant l'unicité de cet art et ses techniques diverses en terme de forme et de contenu, les calligraphes ont mis en exergue la diversité et les différentes caractéristiques de la calligraphie arabe. Ont pris part à cette édition les calligraphes Mohamed Lamine Benarkia, Benali Mohamed Said, Doudh Abdelghani, Benhabane Zohir, Boudraf Mohamed, Sami Yacine et Khelil Omar ainsi que d'autres venus des différents vilayes du pays, de M'sila, Média, Oum El Bouaghi et Bja. Dans une allocution à cette occasion, le Secrétaire général du ministère de la Culture et des Arts, Zohir Bellahoua a affirmé que le festival de la calligraphie demeure "un acquis" depuis 2007 et un lieu de rencontre pour les artistes algériens et étrangers. Le même responsable a rassuré que le ministère de la Culture encouragera toujours et vivement qui célèbre un art ancien, mettant en avant la nécessité de soutenir la formation dans la calligraphie dans ses volets classique et moderne.

FOOTBALL 1

Riyad Mahrez encensé à grands coups par la presse britannique

La presse britannique a encensé, dans sa livraison de mercredi, l'attaquant algérien Riyad Mahrez, auteur d'un doublé lors de la demi-finale retour de Ligue des Champions Manchester City - Paris Saint Germain (2-0) et comparé à un "super-héros" outre-Manche. "Nous allons à Istanbul", s'annonce le Manchester Evening News. Un billet pour la Turquie acquis grâce au doublé de Mahrez. Déjà l'autre à l'aller. L'international algérien est encensé de "Mah-vels!" (Daily Telegraph), "Magic Mahrez" (i Sports), "Marvel" (Daily Mirror) et autres. Unes qui le comparent à un "super-héros". Il s'agit d'une revanche pour le natif de Sarcelles, près de Paris, qui a longtemps eu du mal à s'imposer dans l'équipe type de Pep Guardiola avant de devenir un titulaire indiscutable, ce qui prouve The Guardian à le qualifier joliment de "génie sous-côté". Côté e-gaming enfin, plus que le match en lui-même, c'est la possibilité de retrouvailles entre le technicien catalan et le Real en finale qui fait la Une de Marca, avec un message clair envoyé aux Merengues : "Pep vous attend à Istanbul!".

CORONAVIRUS

Les États-Unis autorisent le vaccin Pfizer pour les enfants âgés de 12 ans et plus

Les États-Unis devaient autoriser le vaccin de Pfizer-BioNTech contre le Covid-19 pour les enfants âgés de 12 ans et plus à partir de la semaine prochaine, a rapporté mardi des médias américains. Pfizer a demandé une autorisation d'utilisation d'urgence pour son vaccin pour les enfants et adolescents âgés de 12 à 15 ans, selon la chaîne CNN citant un responsable gouvernemental. L'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (Food and Drug Administration, FDA) devra modifier sa réglementation sur l'autorisation d'utilisation d'urgence du vaccin, mais le processus devait être simple, rapporte CNN. Le vaccin Pfizer est actuellement autorisé pour les personnes âgées de 16 ans et plus aux États-

Unis. L'extension de la vaccination aux adolescents pourrait ouvrir la campagne de vaccination américaine à des millions de personnes supplémentaires. Selon les données officielles, le taux de vaccination a atteint son pic autour du 11 avril outre-Atlantique, et bien que 55% des adultes aient désormais reçu une ou plusieurs doses, le chemin à parcourir pour atteindre l'immunité collective est encore long. Mais un nouveau défi se pose aujourd'hui : vacciner l'autre moitié, qui hésite encore. Parmi les électeurs républicains, 29% déclarent qu'ils ne se font jamais vacciner, contre 5% des démocrates et 9% des indépendants, selon une enquête récente de la Kaiser Family Foundation.



Covid-19: au moins 3.230.058 décès dans le monde

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 3.230.058 décès dans le monde depuis que l'OMS a fait état de l'apparition de maladie fin décembre 2019 en Chine, selon un bilan établi mercredi par des médias à partir de sources officielles. Plus de 154.288.900 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de mardi, 14.024 nouveaux décès et 791.327 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nou-

veaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 3.780 nouveaux morts, le Brésil (2.966) et les États-Unis (914). Les États-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 578.500 décès pour 32.512.946 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 411.588 morts et 14.856.888 cas, l'Inde avec 226.188 morts (20.665.148 cas), le Mexique avec 217.740 morts (2.352.964 cas), et le Royaume-Uni avec 127.543 morts (4.423.796 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Hongrie est celui qui déplore le plus grand nom-

bre de morts par rapport à sa population, avec 290 décès pour 100.000 habitants, suivi par la République tchèque (275), la Bosnie-Herzégovine (266), le Monténégro (241) et la Macédoine du Nord (240). L'Europe totalisait 1.079.667 décès pour 50.942.050 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 934.775 décès (29.267.453 cas), les États-Unis et le Canada 602.896 décès (33.762.896 cas), l'Asie 356.113 décès (27.742.504 cas), le Moyen-Orient 132.668 décès (7.938.692 cas), l'Afrique 122.880 décès (4.591.767 cas), et l'Océanie 1.059 décès (43.546 cas).

CLUBS DE LIGUE 1

Réunion de travail jeudi président de la FAF

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, tiendra, une réunion de travail à Alger, avec les présidents de clubs de la Ligue 1 professionnelle de football, a annoncé l'instance fédérale mercredi dans un communiqué. Cette réunion de travail, la première depuis l'élection de Charaf-Eddine le 15 avril au remplacement de Khicidjine Zohir, sera précédée par un tour, organisé par la FAF, précise la même source. Au cours de cette réunion, "le président de la FAF va écouter les dirigeants de clubs qui devront faire part de leurs préoccupations et difficultés, notam-

ment financières, toujours en pleine crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19", souligne le communiqué. Cette réunion intervient à peine une semaine après la tenue du premier bureau fédéral et la demande pressante des clubs de rencontrer le nouveau président de la FAF afin d'échanger sur plusieurs sujets, et surtout débattre sur les solutions et autres résolutions à prendre pour la survie du football professionnel en Algérie", conclut la FAF. Le président de la Ligue professionnelle de football (LFP) Abdelkrim Medouar, a tenu à la fin du mois d'avril dernier deux réunions conjointes LFP-présidents de

club pour traiter divers points liés au professionnalisme et étudier les conclusions de la commission de réflexion réunie le 24 avril. Cette dernière a été chargée d'élaborer un recueil des différents problèmes que traversent les clubs et de proposer des solutions en mesure de contribuer "à la sortie de crise dans laquelle se débat le football professionnel". À l'issue de son élection, Amara Charaf-Eddine s'est engagé à revoir le mode du professionnalisme, en "améliorant le système de compétition", actuellement à 20 clubs, en vue de la saison prochaine.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Amnesty International magazine y consacre un reportage

Le magazine d'Amnesty International "La Chronique" a consacré le reportage de son dernier numéro de mai 2021 aux essais nucléaires français en Algérie, en publiant les témoignages poignants de victimes, non sans épargner au passage l'historien français, Benjamin Stora, dont le rapport sur "la réconciliation des mémoires ne consacre qu'une page et demie" à ces essais nucléaires. Sous le titre "France-Algérie : Essais nucléaires, un secret bien enfoui", le magazine a consacré toute sa Une (page de garde) à ce dossier qui est toujours d'actualité, en écrivait en gros caractère : "Depuis 60 ans, la France refuse d'assumer les conséquences sanitaires et environnementales des essais nucléaires en Algérie". Le reportage de ce mensuel, illustré par des photos qui reflètent tout le drame causés par ces essais nucléaires, est également soutenu par des extraits du rapport "Sans le sable la radioactivité" réalisé en 2020 par Jean-Marie Collin, expert en désarmement nucléaire et porte-pa-



role de l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons) et Patrick Bourcier directeur de l'Observatoire des armements. Le rapport relève en substance que "dès le début de ses expérimentations nucléaires, la France a pratiqué une politique d'enfouissement de tous les déchets dans les sables et n'a jamais dévoilé où étaient enfouis ces déchets ni leur quantité". Dans un des témoignages de habitants des régions touchées par ces essais nucléaires, le magazine rap-

porte celui de Salah Mohamed (Tunisie) qui raconte en ces termes : "J'avais 6 ans à l'époque. J'étais berger et je gardais des brebis. J'étais sur le plateau, et les militaires étaient venus nous récupérer en hélicoptère en abandonnant les bêtes. Arrivés au village, on nous a mis dans des camions pour nous évacuer. Le même jour, j'ai perdu mon père, ma mère et un frère. J'ai été récupéré avec ma sœur par mon oncle".